

Mise en ligne : 11 janvier 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

Raymond BORREMANS
le vieux pêcheur de Grand-Bassam.

PRÉCIS
D'HISTOIRE DE GRAND-BASSAM
(1469-1981)

« La mémoire est toujours aux ordres du cœur »
Rivarol (1753-1801), *Notes, pensées et maximes.*

Raymond Borremans, 1982. Dactylographié.
Scanné en mode image par Jacques Bobée. Décrypté et révisé par Alain Léger (janvier 2023)

SOMMAIRE

INTRODUCTION

6 LES TEMPS OBSCURS

8 POINT DE DÉPART

12 L'ACTE GÉNÉRAL DE BERLIN

20 LA FIÈVRE JAUNE À GRAND-BASSAM

22 L'ÂGE D'OR DE GRAND-BASSAM

32 LES QUARTIERS DE GRAND-BASSAM

41 LE DÉCLIN DE GRAND-BASSAM

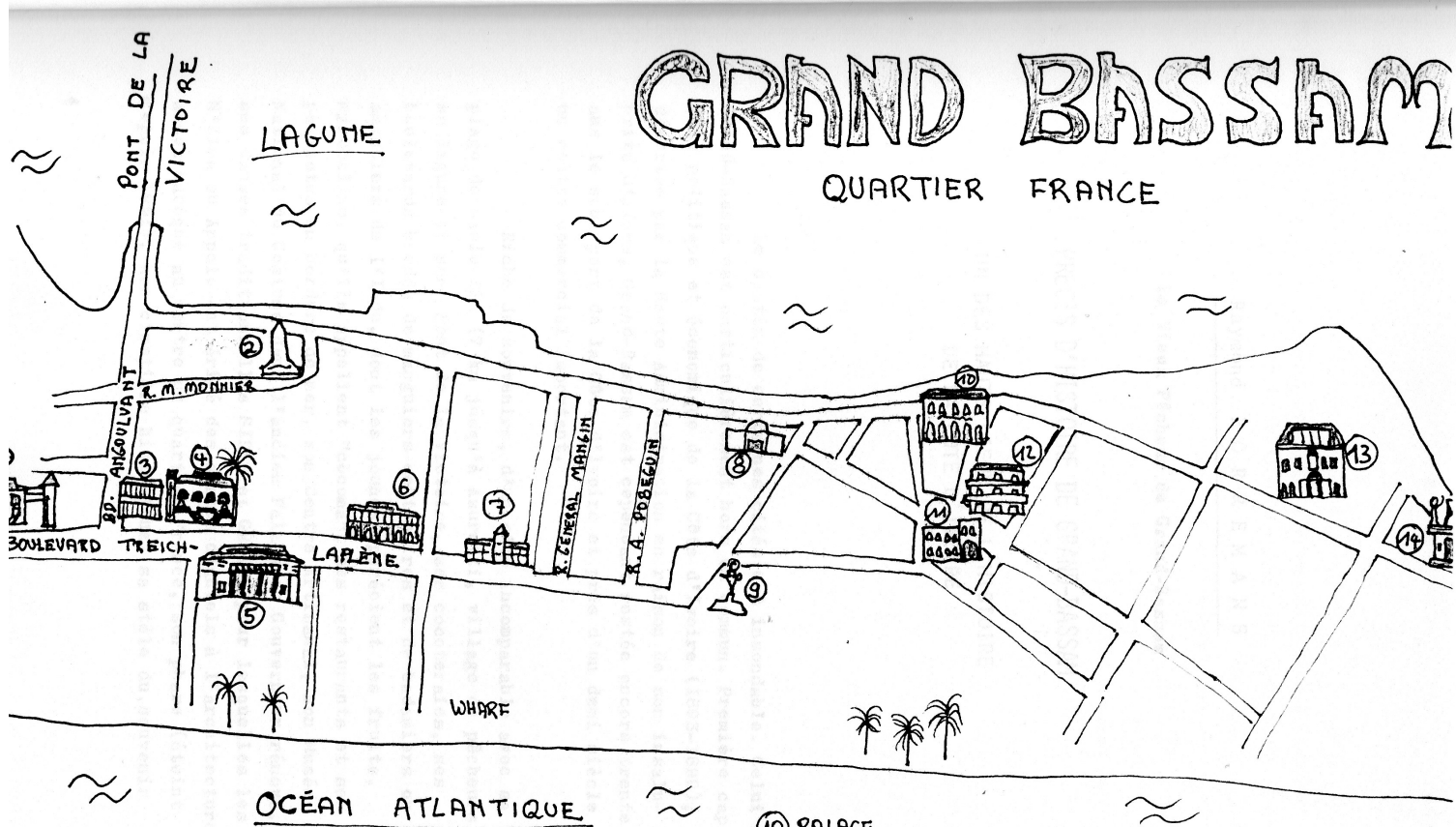
43 LA MARCHÉ DES FEMMES SUR GRAND-BASSAM

45 LE DOIGT DE DIEU

50 BIBLIOGRAPHIE

52 INDEX DES RÉALITÉS BASSAMOISES

PLAN



- ① HÔPITAL
- ② MONUMENT TREICH-LAPLÈNE
- ③ MAIRIE
- ④ PALAIS DU GOUVERNEUR
- ⑤ MUSÉE NATIONAL DE COSTUME

- ⑥ BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTAL (BAO)
- ⑦ PTT
- ⑧ MARCHÉ
- ⑨ MONUMENT AUX MORTS

- ⑩ PALACE
- ⑪ BANQUE DES COLONIES AFRICAINES (BCA)
- ⑫ HOTEL
- ⑬ MAISON GANAMED
- ⑭ PAVILLON DE DANSE

G. Bassam 1981
Elisabeth Rodé

[5]
UN DES HAUTS LIEUX DE L'HISTOIRE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le destin de certaines cités est insondable. Celui de Grand-Bassam est particulièrement hors du commun. Première capitale politique et économique de la Côte-d'Ivoire (1893-1899), désertée par la Haute Administration en raison de son insalubrité d'alors, Grand-Bassam est cependant restée encore trente ans le seul port de la Côte-d'Ivoire et près d'un demi siècle un centre commercial important.

Riche de souvenirs, d'un site incomparable avec sa plage de sable fin (7 km jusqu'à Azuretti, village de pêcheurs), sa lagune et son pont de la Victoire, ses cocoteraies, ses boulevards bordés de manguiers centenaires et de badamiers ou amandiers de l'Inde, dont les jeunes apprécient les fruits, myrobolans, qu'ils appellent « cocoma », ses restaurants et ses pailotes en bordure de mer, son centre artisanal, son musée national du costume dans l'ancien palais du gouverneur rénové, ses danses traditionnelles sider et grolo, pour lesquelles les N'Zima ou Appolo ont érigé des sortes d'autels à l'architecture assez baroque au centre du quartier France, son phare (éteint depuis 1951), son cimetière historique, sa stèle du souvenir à Treich-Laplène « fondateur de la colonie de la Côte-d'Ivoire, 1880-1890 », son monument aux morts, Grand-Bassam est devenue pour les Abidjanais l'habituelle échappée pour une visite des nombreux éventaires de sculpteurs sur bois et vanniers installés à l'entrée de la ville et pour les pique-niques dominicaux. On ne peut également passer sous silence la fête traditionnelle annuelle de l'Abissa (fin octobre ou début novembre) qui fait courir les foules pendant une semaine entière.

[6]
LES TEMPS OBSCURS
1469-1840

Si l'on excepte les voyages des navigateurs dieppois ou normands qui seraient parvenus jusqu'à la Côte des Dents ou Côte-d'Ivoire, en 1382 et 1385, mais dont les dates sont fortement discutées aujourd'hui, c'est le navigateur portugais, Soeiro da Costa, qui aurait découvert le site de Grand-Bassam en 1469 lors d'un voyage qui le conduisit jusqu'au Congo.

Le site de Grand-Bassam ? Un point situé sur le golfe de Guinée, à environ 5°13' de latitude N, 3°45' de longitude, 0,4 mètres d'altitude : une bande de sable, longue d'environ deux kilomètres, large de 200 à 350 mètres, enserrée entre l'océan Atlantique et la lagune Ouladine — un bras de la lagune Ebrié — avec, à sa droite, le fleuve Akba (le Comoé actuel), à l'est, des lacs et des marigots pestilentiels. De la brousse épineuse à l'ouest et au nord. Tel était le lieu sur lequel est fondé Grand-Bassam, nom extrait de l'ancien royaume Abouré du Grand-Bassam dont la vieille capitale était Moossou.

Avant l'arrivée des Français, seuls quelques campements de pêcheurs et de fabricants de sel occupaient cette partie du littoral entre des cases à fétiche.

Dès lors, pendant près de quatre siècles, durant la période de « petite mer » (de novembre à mai), les navires européens (portugais, français, hollandais, anglais), ancrés sous voiles, pratiquèrent le troc avec les populations du littoral.

Les marchandises échangées entre les naturels du pays et les Européens se composaient, pour les premiers : d'or, d'ivoire, de gomme, de peaux de léopard, d'épices, d'huile de palme et, plus tard, des esclaves ; pour les seconds : des bras de fer, de la verroterie, de vieux fusils, de l'eau-de-vie, du tabac, des cauris, des ustensiles divers, de la « guinée » (étoffe de coton) ou du « bajutapeaux » (tissus blanc et bleu venant des Indes), etc., selon la côte fréquentée et l'ethnie des habitants. Cependant, les rouleaux redoutables et écumants du phénomène de la barre, battant bruyamment et sans fin le rivage, retardèrent l'établissement de comptoirs commerciaux fixes à terre jusqu'au milieu du XIX^e siècle, époque à laquelle le troc s'effaça devant les factoreries.

Toutefois, au cours de cette longue période, les Français prennent de véritables contacts avec les habitants. C'est ici qu'il est bon de signaler que, si la curiosité du touriste est toujours axée sur Grand-Bassam, les premières tentatives d'installation à terre se situent plus à l'est.

En 1637, cinq pères capucins de Rennes (France) tentèrent d'évangéliser les habitants de la région d'Assinie. Ce fut un échec. En 1687, une nouvelle mission catholique française se fixe à Assinie, distante de quelques lieues de Grand-Bassam. Dans le même temps, deux missions officielles et d'une importance exceptionnelle, conduites par le chevalier Damon et le sieur Ducasse, établissent des relations avec les chefs du pays. C'est à cette époque que se place le départ pour la France du « prince » Aniaba, dont l'histoire a été savamment contée par Henriette Diabaté dans *Aniaba un Assinien à la cour de Louis XIV* (1975). Les mêmes acteurs se retrouvent dans les mêmes lieux, lors du retour en grande pompe du « prince » devenu capitaine de cavalerie, en 1701. À l'occasion de cet événement, l'escadre du chevalier Damon mouille devant Grand-Bassam, alors désert, le 24 juin 1701. En cette même année, un fort (Saint-Louis) est construit à Assinie. Mais celui-ci subit une attaque et un débarquement hollandais (11 novembre 1702) sous la conduite du général Guillaume de Parme, commandant de la place forte de Saint-Georges de la Mine (Gold-Coast = Ghana). Les défenseurs du fort, assistés par les autochtones, gagnèrent le combat haut la main. Mais, délaissé par la France engagée dans la guerre de la succession d'Espagne (1701-1713), le fort Saint-Louis est abandonné en 1704.

[8]
POINT DE DÉPART
1842-1871

La traite des esclaves ayant été condamnée en 1815 (Congrès de Vienne) et prohibée à la suite de diverses conventions — ce qui n'empêcha pas la saisie d'une caïque brésilienne, l'*Alpha*, soupçonnée de traite des Noirs, dans les eaux de Grand-Bassam en 1847 — fut remplacée par celle de l'huile de palme, au profit des Anglais qui en détinrent le monopole dans la région de Grand-Bassam.

Cent trente huit ans après avoir délaissé le poste d'Assinie, les Français, devant lutter contre l'influence des Britanniques qui convoitent Grand-Bassam et l'arrière-pays de la Côte-d'Or, traitent officiellement avec les chefs de Grand-Bassam et du pays Sanwi (Assinie). C'est Louis-Philippe, roi des Français, qui charge de cette délicate mission le capitaine de corvette et commandant de la station navale des côtes occidentales d'Afrique, Louis-Édouard comte Bouët-Willaumez, qui croisait déjà depuis 1830 sur la côte d'Afrique à bord de la *Malouine*. À cette époque, Bouët-Willaumez confirme l'existence du « Trou sans fond » face à Petit-Bassam.

En fait, c'est le lieutenant de vaisseau Charles-Philippe de Kerhallet, commandant la canonnière-brick l'*Alouette* qui, au nom de Bouët-Willaumez, signe le premier traité de Grand-Bassam, le 10 février 1842 avec Attekeble, dit Peter, grand négociant du Grand-Bassam, chef du clan Assokopwé et régent des Abouré Ehié de Moossou de par son mariage avec la reine-mère du pays, Vanga Aichiman, qui impose son mari comme roi à ses sujets. Ce traité concède à la France, en toute souveraineté, le pays et la rivière de Grand-Bassam : « le droit d'y construire fort et bâtiments qu'elle jugera utiles, ainsi qu'un terrain de 2.000 m² au choix ». La France paiera, annuellement, de 1843 à 1915, une coutume d'environ 4.000 francs en espèce pour la location du terrain sur lequel sera construit le fort.

La prise effective de possession de ce territoire a lieu le 25 septembre 1843, avec la signature d'un second traité entre les mêmes signataires du précédent. Un blockhaus, le Fort-Nemours (dénommé ainsi en l'honneur du second fils de Louis-Philippe pour s'être distingué en Algérie comme lieutenant-général) venait d'être terminé à l'embouchure du Comoé.

Les Européens et les premières factoreries sont installés à l'intérieur du fort, ainsi que les magasins, etc., la poudrière ! Les premiers comptoirs de commerce de Grand-Bassam furent la maison Régis, de Marseille, puis Monk et Swanzy. Arthur Verdier, de La Rochelle, viendra plus tard, en 1862.

Un troisième traité devait parachever les deux précédents, le 7 mars 1844, signé au Fort-Nemours entre le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langles qui avait déjà assisté de Kerhallet en 1842, et toujours le même « roi » Peter. Sur ce dernier acte, la France augmente la valeur de la coutume qui se compose de marchandises diverses : pièces d'étoffes, barils de poudre, fusils à un coup, tabac en feuilles, chapeaux, etc. En contrepartie, les signataires africains s'engagent à accueillir et protéger les missionnaires français de la Société du Saint-Esprit devant s'installer dans le comptoir de Grand-Bassam et sa région.

Parallèlement, par le traité du 4 juillet 1843, le roi du Sanwi, Amon Ndoufou, cède à la France le pays d'Assinie sur lequel les bénéficiaires édifient le Fort-Joinville, sur la pointe Mafia.

Comme prévu, le 17 mars 1844, une communauté religieuse s'installe au Fort-Nemours. Elle comprend les PP. Audebert, Duval et le frère Grégoire. Malheureusement, Audebert meurt de la dysenterie quatre mois plus tard. Le frère Grégoire se joindra à

M^{gr} Bessieux, vicaire apostolique de Sénégambie et des deux Guinées, en visite à Grand-Bassam mais allant fonder la mission du Gabon (1849).

Entre-temps, en France, la *Revue coloniale* (1846, VIII) parle de la traite de l'or à Grand-Bassam en 1845.

Mais pour cette jeune implantation française en Côte-d'Ivoire, de sérieux événements allaient se dérouler. Le « roi Peter-Attekebele avait pensé que la présence française lui assurerait une aide efficace contre les Ebré qui le contraignaient dans ses transactions avec l'intérieur du pays. Mais il s'était vite rendu compte que les traitants français lui enlevaient un certain courtage, d'où son mécontentement et ses menées subversives auprès des populations pour que les échanges se passent avec les Anglais. D'autre part, les reconnaissances en aviso de la lagune et dans le bas Comoé, effectuées par l'enseigne de vaisseau Besson, commandant du comptoir de Grand-Bassam, « pour y faire reconnaître et respecter le pavillon français », portèrent le mécontentement des riverains de la région à son comble. Bouët-Willaumetz est dans l'obligation d'intervenir.

Il accomplit une action militaire l'obligeant à détruire le village de Yaou, situé sur la rive gauche du Comoé (1849).

Au musée de Versailles, une toile du peintre Horace Vernet reproduit cette bataille. C'est le premier engagement de la résistance ivoirienne à la pénétration française. Elle devait être suivie par un soulèvement plus vaste, en 1852, du bas Comoé appuyé par les Ebré et auquel le « roi » Peter n'était pas étranger. Le Fort-Nemours est attaqué le 25 août 1853.

Devant la gravité de la situation, les Français font appel à un corps expéditionnaire du Sénégal sous le commandement du capitaine de vaisseau Baudin, Commissaire de la République et successeur de Bouët-Willaumetz. Baudin obtient la reddition des Tchaman ou Ebré à la suite de la bataille d'Eboué (village non loin de Bingerville mais aujourd'hui disparu), le 14 septembre 1853. Pour la petite histoire, il est à signaler que le capitaine du génie Louis Faidherbe, gouverneur du Sénégal l'année suivante (18 décembre 1854), se distingua au combat d'Eboué et fut chargé de construire, à Dabou — dans l'ouest de la lagune Ebré — un fort qui porte son nom jusqu'à ce jour.

À la suite des engagements militaires de 1853, Martin des Pallières, lieutenant-colonel d'infanterie de marine et commandant supérieur (par intérim) de Gorée et dépendances, placera les populations Ebré sous la dépendance de la France (1864). Auparavant, des Pallières publie dans la *Revue coloniale* (1853, X) une « Note sur les produits des rives de L'Akba (Comoé) et de l'Ebré affluent (?) du Grand-Bassam », dans laquelle il est question d'or, de caoutchouc, d'indigo, de végétaux, d'ivoire, de palmier à huile.

À propos de palmier à huile, il est à noter que le commerce de l'huile de palme bat son plein à cette époque. Cette matière est utilisée en Europe pour la fabrication du savon, de bougies, ainsi que pour le graissage des machines. La mesure à huile, très en usage à Grand-Bassam dans le commerce, a une contenance de 22,5 litres selon certains, ou de 30 litres environ selon d'autres.

À cette époque (1856), tout semblait aller au mieux.

Alors que les Français pénètrent plus avant dans l'intérieur et commercent librement, la fièvre jaune annihile ces succès récents. Apparue déjà en 1832, celle-ci revient avec plus de virulence en 1857, frappant les Européens établis à Grand-Bassam, Assinie et Dabou. Puis, la situation ne fait qu'empirer, Napoléon III ayant signé, en 1865, un traité de libre échange « ouvrant tous les ports français aux navires étrangers pour y commercer, y compris ceux de la Côte-d'Or, c'est-à-dire Grand-Bassam et Assinie. Régis, qui a subi de lourdes pertes du fait des événements de 1849 et 1852-1853, se retire de Grande Bassam en 1858. Arthur Verdier (mousse, puis officier de marine et enfin négociant de La Rochelle) s'installe à sa place en 1862, à Assinie en 1863. Pour des considérations diverses, Arthur Verdier a rempli un rôle de premier plan dans

l'avènement de la Côte-d'Ivoire au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Enfin, pour parachever cette malheureuse période, la guerre franco-allemande (2 août 1870-28 février 1871) entraîne le gouvernement français à procéder au retrait des forces militaires stationnées dans les forts de Grand-Bassam, Assinie et Dabou (24 janvier 1871). Le pavillon français reste à la garde de Verdier.

[12]
L'ACTE GÉNÉRAL DE BERLIN
1871-1898

Mais l'histoire n'est pas finie pour autant. La maison Swanzy s'accapare les locaux du fort d'Assinie alors que Verdier s'installe dans ceux de Grand-Bassam. C'est d'ailleurs à la ténacité de ce dernier, véritable porte-drapeau des « Établissements français de la Côte d'Or », en butte à de multiples tracasseries de tous genres, y compris les agissements déloyaux des Anglais, que put se réaliser le retour des forces françaises à Grand-Bassam, menacée d'une guerre avec les Ebrié, en 1883. Effectivement, ce sont des pelotons de tirailleurs venus du Sénégal qui soutinrent les Abouré de Moossou. Le vaisseau, le *Goëland*, ayant franchi l'embouchure du Comoé, alla tirer quelques coups de canon sur le village d'Akwé.

Ce qui mit un terme à l'affrontement Abouré-Ebrié (1885).

Ceci se passait sous le règne du « mlinli » (roi) Abouré Ehié, Oboue Kadjo (1882-1895).

Le commerce, qui n'avait jamais cessé entre 1871 et 1883, se développa alors rapidement. De son côté, l'administration prit certaines initiatives : ouverture d'un bureau de poste (1880) ; réglementation de la presse (1881).

Il n'en reste pas moins vrai que la situation de la région ayant été préoccupante durant plusieurs décennies, sur la proposition de l'amiral Pothuau, ministre de la Marine, une tentative d'échange de Grand-Bassam et d'Assinie contre la Gambie fut engagée au niveau des ministres des deux nations.

L'opération n'aboutit pas (1881). Bien entendu, les Anglais, profitant des circonstances, sont plus présents que jamais, offrant des marchandises de qualité supérieure à celle de leurs concurrents.

Verdier est officiellement nommé résident de France des Établissements de la Côte d'Or en 1878, mais ne reçoit cependant pas de grands moyens de la Métropole, si ce n'est pour lui-même « en récompense de sa fidélité au pavillon français », l'octroi des domaines de Kokumbo (aurifère) et de San Pedro (270.000 ha). Verdier sut aussi s'entourer de commis dynamiques. Deux de ceux-ci se distinguèrent par diverses actions. Le premier, Amédée Brétignière, docteur en droit, entra dans la maison Verdier, à Élima, en 1881. Il s'initie d'abord aux lavages indigènes de l'or, puis, crée, toujours à Élima, la première plantation européenne de café, ayant lui-même apporté des plants du Liberia ; ouvre une école de moniteurs d'agriculture à Aboisso et entreprend un début d'exploitation forestière. Brétignière devait également inaugurer une série d'explorations qui portèrent tant sur la recherche des mines d'or que sur les questions frontalières du sud-est de la Côte-d'Or des années 1882-1883. Plus tard, devenu fondé de pouvoir de A. Verdier, il fonde la Compagnie française de Kong. Son journal, *Aux temps héroïques de la Côte-d'Ivoire. Des lagunes au pays de l'or et aux forêts vierges*, a été publié par son épouse, aux Éditions Pierre Roger, en 1931 (200 pages).

Le second, Marcel Treich-Laplène, né le 24 juin 1860 à Ussel (Corrèze), maître répétiteur au Lycée de La Rochelle, vient à Élima en 1883. Il poursuit l'œuvre de son prédécesseur jusqu'en 1890. Ses diverses actions d'explorateur et de négociateur auprès des principaux chefs de l'hinterland ivoirien, sont accomplies avec un tel succès, qu'il est jugé par ses pairs comme le fondateur de la Côte-d'Ivoire.

Côté Mossou, succèdent à Attekeble sur le trône des Abouré Chié :

— Moulo Assamo (1843-1872), qui laisse le pouvoir à Peter jusqu'à la mort de ce dernier par respect pour la reine-mère ;

— Léon Bote Sey (1873-1882), ancien élève du lycée Louis-le-Grand à Paris, qu'Attekeble avait confié, tout jeune, à Bouët-Willaumetz, rééditant quelque peu l'aventure d'Aniaba.

Un évènement lourd de conséquences pour le pays est la Conférence internationale de Berlin qui se tient du 15 novembre 1884 au 26 février 1885. Elle eut l'Acte général de Berlin pour conclusion. Trois points de cette sorte d'accommodement pouvaient parfaitement s'appliquer, entre autres, à la région Sud-Est de la Côte-d'Ivoire :

— les prises de possessions côtières doivent être notifiées aux puissances, pour qu'elles puissent réclamer le cas échéant ;

— une annexion n'est valable que si la puissance souveraine entretient dans les territoires qu'elle prétend occuper une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis le cas échéant par les autres États et la liberté du commerce ;

— toute puissance européenne installée sur la côte acquiert de ce fait des droits sur l'arrière-pays, et peut reculer les limites de ses possessions jusqu'à ce qu'elle rencontre une zone d'influence voisine ou un État organisé ».

On comprendra aisément que les puissances intéressées plus particulièrement en Afrique Occidentale (Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Portugal) mirent tout en œuvre pour faire accepter leurs droits sur diverses régions, grâce à des traités de protectorat et de commerce conclus en toute hâte avec les chefs africains, leur assurant ainsi l'acquisition de possessions coloniales.

La France ne pouvait pas ne pas suivre cette « course au clocher » en Côte-d'Ivoire. Grand-Bassam devient le point de départ d'une activité diplomatique intense. C'est ici qu'apparaît en gros plan Treich-Laplène, résident de la colonie de la Côte-d'Or par délégation. Il ouvre la liste des missions chargées d'entrer en contact avec des populations presque encore inconnues et collecter le plus grand nombre de traités d'alliance ou de protectorat auprès de leurs chefs, et dont il enleva la palme, au prix de sa santé, en rapportant les traités de Battié, Indénié, Alangwa, Yakassé (1887), Bondoukou (1888), Kong (1889). Nommé officiellement résident et administrateur des territoires dont il a obtenu des traités (13 octobre 1889), il meurt, épuisé, en rade de Grand-Bassam, sur le paquebot *Ville-de-Maceio*, le 29 mars 1890. Son nom se perpétue aujourd'hui par l'adoption du nom de Treichville à l'ancien quartier d'Anoumabo, dans l'île de Petit-Bassam.

Au cours de cette dernière période, le commerce bassamois s'accroît de nouveaux établissements : Dautier et Jacquemain créent la Société commerciale française de la Côte de Guinée (1891) qui devient la Société Coloniale en 1893 ; Hantz Blucher et Delvel, ainsi que Mallaret et Daumergue fondent à leur tour deux factoreries.

Plantation de café et exploitation forestière prennent de l'ampleur. Il est cependant intéressant de souligner ici que si la première bille de bois d'acajou est sortie du pays de Grand-Bassam en 1880, se serait Swanzy qui aurait été le premier Européen à avoir fait le commerce des bois et son ex-commis, Ollo Afiasso, le premier exploitant forestier de la région. Toujours est-il que ce fut le début de la richesse de la Côte-d'Ivoire.

Le câble sous-marin Dakar-Conakry-Monrovia atteint Grand-Bassam en 1893. Aujourd'hui, bien que le câble ait été relevé et détourné sur Port-Bouët, les deux flèches de l'amer, dont une est terminée par un disque, sont toujours dressées non loin de la plage à l'extrémité ouest de la « Taverne bassamoise », vers Azuretti.

En cette même année 1893, les Établissements français de la Côte-d'Or prennent, le 10 mars, le nom officiel de Colonie de la Côte-d'Ivoire, avec Grand-Bassam pour chef-lieu. Son premier gouverneur est Louis Gustave Binger, ex-officier et explorateur, auteur de l'extraordinaire randonnée de 4.000 kilomètres qu'il accomplit du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, de 1887 à 1889. D'autre part, en 1892, le capitaine Binger est le chef d'une mission de reconnaissance de la frontière Est du territoire, définie par la convention franco-britannique du 11 août 1889 et par l'accord

qui en avait fixé les bases le 26 juin 1891. Cette mission comprenait également le docteur Crozat, le lieutenant Braulot et Marcel Monnier, rédacteur au *Temps* et photographe.

Dès sa prise de commandement, Binger s'occupe essentiellement de la partie Ouest du littoral qu'il occupe militairement, donnant le Cavally comme limite ouest au pays, conformément à la convention franco-libérienne du 8 décembre 1892, et fait occuper vers l'intérieur les postes de Bettié, Zaranou, Tiassalé, Ouossou, Toumodi et Kodiokoffi. Il favorise l'installation des missionnaires de Lyon. Dans sa tâche d'organisateur, il est assisté des administrateurs Delafosse, Nebout, Clozel, etc. Ayant quitté la Côte-d'Ivoire en 1896, Binger est nommé directeur des Affaires d'Afrique au ministère des Colonies (1897), où il fut un des promoteurs du chemin de fer Abidjan-Niger. Auteur de quelques ouvrages, il termina sa carrière avec le titre de gouverneur général honoraire. Mort en 1936.

Auparavant, la colonie n'avait connu que l'autorité de résidents de France :

- Arthur Verdier (1871-1889) ;
- Marcel Treich-Laplène (1889-1890) ;
- Octave Péan (1890) ;
- Jean Desaille (1890-1891) ;
- François Julien Voisin (par intérim).

Les missions d'exploration et de diplomatie succèdent à celles de Treich-Laplène :

— Arago, lieutenant de cavalerie, reconnaît le Sassandra jusqu'aux rapides Bidiga, face à Kouati, à 100 kilomètres de l'océan, au milieu de l'hostilité de fractions Bété (1889-1891).

— Tavernost et Armand, capitaines, partis de Grand-Bassam, atteignent Tiassalé en empruntant le Bandama (1890).

— Quiquerez et Segonzac, lieutenants, tentent, sans succès, de remonter le fleuve Cavally, puis le cours du San Pedro. L'expédition se termine par un drame entre les deux officiers (1890).

— Ménard, capitaine, part de Grand-Bassam, atteint Kong en mars 1891, puis se heurte aux Sofa de Samori qui finissent par le tuer dans un combat, le 4 février 1892.

— Marchand (Jean-Baptiste), officier d'infanterie de marine, effectue plusieurs missions en Côte-d'Ivoire, plus particulièrement celle qui le conduit à Tiassalé, où il crée un poste, à Tingréla par Bouaké (1892-1893).

Sa résistance aux difficultés de pénétration de la forêt vierge lui valut le surnom de « kpakyibo » (en baoulé : « le pourfendeur de la forêt »). Après avoir pris part au combat de Bonoua, Marchand engage aussi la lutte contre les Sofa de Samori à Labiboro, en pays Sénoufo, en 1895. Célèbre par son expédition de Fachoda (1898), il est administrateur du poste d'Aboisso en 1902-1903. Marchand devait encore se distinguer comme général pendant la guerre 1914-1918. Il mourut en 1934. (Médaille d'or de la Société de géographie pour ses importants travaux géographiques sur la Côte-d'Ivoire et le Niger et sa carte du Transnigérien en 1895).

— Moscovitz, officier, se rend de Grand-Bassam à Kong par Bondoukou et Bouna (1893).

— D'Espagnat (Pierre), écrivain, remontant le cours du Comoé, rencontre le roi de Fettié, Bénié Kouame ; visite les chutes de Malamala et de la Comoé, l'Indénié et rentre à Grand-Bassam. Il repart visiter Assinie, les lagunes Tendo et Ehy et se rend à Nougoua en remontant la rivière Tandé (1895). De retour à Assinie, l'explorateur va rencontrer Aka Simadou, roi du Sanwi, à Krinjabo ; pousse jusqu'à Ayamé en passant par Aboisso. Rentré encore une fois à Grand-Bassam, d'Espagnat fait un circuit dans l'Akyé (1896).

Conquis par la Côte-d'Ivoire, l'écrivain-explorateur revient quelques années plus tard et meurt non loin de Bingerville, à Eloka, où l'on peut toujours voir son tombeau. Auteur de : *La Côte-d'Ivoire ce qu'elle est, ce qu'elle doit devenir* (1896) ; *Jours de Guinée* (1899).

— Eysseric (Joseph), remonte le cours du Bandama rouge ou Marahoué, de Toumodi à Elengué. Prisonnier des habitants, il regagne Kouadiokoffi après sa libération (1896).

Nebout (Albert), administrateur colonial, établit en 1896 les premiers contacts avec les Nanafoué de la région de Yamoussoukro. En 1897, il remonte le Comoé pour négocier avec Samori fixé à Dabakala, après avoir traversé le Bettié, Zaranou, Assikasso, Satama Sokoura. Auparavant (1891), NEBOUT était de la mission CRAMPEL en Oubangui-Chari dont il fut le dernier survivant.

— Hostains (Jean Jules Edward), administrateur des colonies, et d'Ollone (Henri Marie Gustave), officier d'infanterie coloniale, tentent de joindre la mission Wœlfel-Mangin venant du Soudan français. Ils ont dû, avec 20 tirailleurs d'escorte, se frayer le passage, les armes à la main, à travers la forêt au milieu d'une population farouchement opposée à la pénétration française, et recourir à la force envers de très nombreux villages pour aller de l'avant. Toutefois, ils ne purent franchir Man et gagnèrent Beyla (1898-1899). En 1897, Hostains avait déjà remonté témérairement le Cavally jusqu'aux rapides d'Iboto, non sans essayer les tirs des riverains Tépo. Auteur de *De la Côte-d'Ivoire au Soudan et à la Guinée* (1901).

Bien d'autres encore.

Pendant toute cette période de fiévreuses courses à l'agrandissement du domaine colonial, des événements se déroulaient à Grand-Bassam ou dans ses environs.

En 1894, des troubles éclatent dans la région Est de Grand-Bassam, à Bonoua, village habité par les Abouré Ehivé et grands fabricants de fusils de traite. L'esprit de l'Acte général de Berlin invite les Français à frapper fort. Mais les forces mises en avant par le lieutenant-colonel Parfait Louis Monteil étant insuffisantes, les opérations, sanglantes, qui durèrent du 8 au 16 novembre, nécessitèrent l'investissement du village d'Impérié et l'occupation de Bonoua. Le roi du pays, Arui Nogbou, et son chef de guerre, Kadjo Amangwa, faits prisonniers peu après leur fuite, furent déportés au Gabon. Gracié en 1909, Nogbou reprit la chaise des Abouré Ehivé occupée par son cousin Abouyé Django.

Quant à Amangwa, il mourut avant le geste de clémence.

Le 11 janvier 1895 paraît le premier numéro du *Journal officiel de la Côte-d'Ivoire*, sorti de l'Imprimerie du Gouvernement à Bassam. Mensuel.

La même année, le 16 juin, la Côte-d'Ivoire est rattachée au gouvernement de l'A.O.F., créé le même jour.

Deux membres de la Société des Missions Africaines de Lyon, fondée en 1856 par M^{gr} de Marion-Bresillac, mort à Freetown (Sierra-Leone) en juin 1859, les PP. Alexandre Hamard et Émile Bonhomme, débarquent à Grand-Bassam pour y fonder une paroisse, le 28 octobre 1895. Alors que le Père Bonhomme va s'installer à Memni, en pays Akyé, le père Hamard ouvre l'école de Grand-Bassam début 1896. Il est rejoint quelques mois plus tard par le père Mathieu Ray, nommé préfet apostolique de Grand-Bassam. Les religieuses arrivèrent à leur tour, en 1898.

En 1896, un événement aussi imprévu que triste se produit : le successeur du gouverneur Binger, Eugène Bertin, ancien écrivain de marine, meurt le 26 mai, quinze jours après son arrivée. Sa tombe est toujours visible au cimetière de Grand-Bassam.

C'est l'administrateur Castaing qui assurera l'intérim en attendant la venue du gouverneur Louis Mouttet (1896-1899), et réalisera la première délimitation du cercle de Grand-Bassam (31 juillet).

L'année suivante (1897), commencent les travaux du premier wharf de Grand-Bassam. Dans l'attente de sa mise en service, le commerce baigne dans l'huile (de palme) si l'on peut dire, à telle enseigne que les Français construisent un vaste entrepôt pour la traite de l'huile de palme, marquant ainsi la fin d'un monopole tenu jusqu'alors par les Anglais.

Hélas ! C'était sans compter avec la fatalité. Le raz-de-marée du 15 mai 1899 endommage sérieusement le wharf qui aurait dû être mis en service le 25 août de la même année.

[20]
LA FIÈVRE JAUNE À GRAND-BASSAM
1899-1900

Beaucoup plus catastrophique encore est la nouvelle poussée de fièvre jaune à Grand-Bassam. Cette fois, elle n'a rien de comparable aux timides apparitions de 1856, 1865, 1871 et 1896. En quelques semaines, celles des pointes du 20 avril au 25 mai et du 11 juillet au 25 août 1899, on déplore le décès de 75 % de la population européenne de Grand-Bassam qui s'élevait alors à 60 blancs. La mission catholique est tout particulièrement éprouvée. Les RR. PP. Mathieu Ray, Albert Vigna, Louis Teyssier et Étienne Pellet en sont les victimes.

L'équipement sanitaire, presque inexistant, doit être improvisé. Une chambre de désinfection close et une petite infirmerie comprenant tout juste une demi-douzaine de lits sont créées. Le chef du service de santé, le docteur Mondon, ne dispose que d'un seul médecin, les quatre autres praticiens du service étant retenus sur des champs d'opérations militaires dans diverses régions de la colonie. Des mesures sanitaires sont prises : on incendie les maisons ou immeubles contaminés, telle la maison de la mission catholique qui se voit réduite en cendres, avec tout ce qu'elle contenait (meubles, archives, etc.). La préfecture apostolique est fermée le 24 juin.

Évidemment, le commerce bassamois est fortement perturbé par l'établissement de la quarantaine à chaque poussée de l'épidémie, soumettant à ce régime les navires abordant à Grand-Bassam, et la mise en observation des commerçants et des colporteurs à destination de l'intérieur.

Mais Grand-Bassam n'a pas encore atteint la sommet de la désolation. Une nouvelle épidémie sévit dès 1900, avec presque autant de virulence qu'en 1899. On ne connaissait pas encore le vaccin anti-amarilique du docteur Laigret.

Il est à signaler que les Africains ont été relativement peu touchés par cette calamité, pour la bonne raison qu'ils n'établissaient pas leurs habitations dans les mêmes conditions que celles des Européens, et que, de longue date, ils connaissent une thérapeutique à base de plantes — feuilles ou racines — pour vaincre les fièvres. D'où la légende qui veut que la femme figurant sur le monument aux Morts de Grand-Bassam, tienne dans ses bras des plantes pour combattre l'« abobé » (fièvre jaune, en abouré). Les N'Zima ou Appolo, derniers-venus à Grand-Bassam, payèrent cependant un certain tribut à l'épidémie.

Dès lors, on comprend sans peine que les autorités supérieures de la Côte-d'Ivoire résidant à Grand-Bassam eurent hâte de trouver un site non infesté de moustiques *stegomyia* ou *ædes* comme Bassam et choisirent Adjamé-Santey, village situé au nord-est d'Abidjan, qu'elles appelèrent Bingerville.

C'est Henri Roberdeau, quatrième gouverneur de la Côte-d'Ivoire et successeur de Louis Mouttet, qui procéda au transfert du chef-lieu de Grand-Bassam à Bingerville, les 24 et 25 novembre 1900.

Bien que ce sujet de la fièvre jaune ne soit pas encore épuisé ici, il est bon de noter que Grand-Bassam n'a pas eu l'exclusivité d'abriter la terrible maladie. La fièvre jaune ou amarilose est originaire de l'Amérique tropicale (Mexique), où on l'appelait « vomito negro ». Elle a gagné l'Afrique noire par l'île de Gorée (Sénégal) en 1778, s'y est acclimatée et a essaimé vers le sud au cours des ans. La fièvre jaune fit également son apparition en Europe (tels les ports de Brest, le Havre, Saint-Nazaire) dès le début du XVIII^e siècle, en Espagne au XVIII^e et XIX^e siècles, au Portugal, en 1857.

[22]
L'ÂGE D'OR DE GRAND-BASSAM
1901-1931

Abandonné par la haute administration coloniale du pays, Grand-Bassam n'en poursuit pas moins son ascension, avec un atout majeur nouveau : le premier wharf de la Côte-d'Ivoire, à Grand-Bassam. En effet, cet ouvrage tant attendu, entrepris par les concessionnaires Daydé et Pillé, de Creil (France), en 1897, est enfin mis en service le 1^{er} juillet 1901, après avoir subi les dommages du raz-de-marée de 1899 et les retards dans l'acheminement d'une partie du matériel en raison des retombées des épidémies de fièvre jaune.

Le wharf consiste en un appontement métallique de 177 mètres de long sur 7,40 mètres de large, doté à son extrémité d'une plate-forme-débarcadère de 50 m x 20 mètres, ayant un plan incliné de 4,5 mètres x 15 mètres pour favoriser le chargement des billes de bois à la mer ; un matériel de levage comprenant des grues complète l'ensemble. Avant le wharf, les factoreries mettaient à la mer leurs baleinières qui, franchissant la barre, apportaient aux navires ancrés en rade leurs marchandises diverses : huile de palme en ponchons, caoutchouc en sac, etc.

Enfin, c'est parti !

Le wharf donne un souffle nouveau à Grand-Bassam.

Des services administratifs se mettent en place : le palais de justice, la Douane, les postes et télécommunications, le trésor, les Chargeurs réunis, la Banque anglaise (cf. Nigeria).

La Banque de l'Afrique Occidentale, qui a le privilège de l'émission monétaire avec siège à Dakar, ouvre une succursale à Grand-Bassam en 1902, la monnaie divisionnaire ayant supplanté les monnaies locales (cauris, manilles, sombé, etc.). La jonction des lagunes de Grand-Bassam et d'Assinie, déjà envisagée par le capitaine Auguste Bouët en 1849, est à l'étude.

Hélas ! Encore une fois, la fièvre jaune fait de nouvelles victimes de mai à novembre, aussi bien à Moossou qu'à Grand-Bassam : le père Hollier à Moossou le 28 mai, le père Grosjacques le 12 août à Bassam, le père Perraud le 22 novembre à Moossou.

Un comité d'hygiène présente un programme d'assainissement, alors que le chef de service des Travaux publics offre des suggestions valables. Mais le côté financier, trop mince pour les travaux à effectuer, ajourne l'exécution de ceux-ci. L'année se termine avec la nouvelle que Louis Mouttet, ancien gouverneur de la Côte-d'Ivoire (1896-1898) a trouvé une mort glorieuse à la Martinique ¹.

1903 ne vaut pas mieux. Si c'est en mars que l'on a enregistré le plus grand nombre de décès : sœur Macaire, père Réguillon et Père Rauscher entre autres, la fièvre jaune tient la population dans la terreur presque toute l'année. La paroisse de Bassam a été fermée fin mars.

Cette fois, divers journaux de la presse parisienne s'émeuvent de l'insalubrité de Grand-Bassam et mettent l'accent sur la nécessité impérieuse d'effectuer des travaux d'assainissement pour sa survie. Le délégué de la Côte-d'Ivoire au Conseil supérieur des colonies, René Le Hérisse, adresse une note au ministre des Colonies, Gaston Doumergue, au sujet de la situation dramatique de Grand-Bassam.

Si, cette fois, l'épidémie s'est répandue jusqu'à Bonoua et Azzetti, la Gold Coast (Ghana actuel) et le Sénégal en sont également les victimes.

¹ Mort sur un voilier lors de l'éruption de la Montagne Pelée.

Aucune alerte d'épidémie ne trouble l'année 1904. Enfin, les années d'épreuves sont terminées. Grand-Bassam vit.

Dans les premiers travaux d'assainissement de Bassam se situe le remblaiement du lac Bouakeh qui s'étendait au voisinage de l'Hôtel de France (abandonné depuis longtemps).

En 1906, Charles Ostench fonde un journal non officiel — le premier — qui est imprimé à Paris dans les premiers temps, puis à Bassam.

Le Cercle de Grand-Bassam est représenté à l'Exposition coloniale à Marseille.

Le wharf est racheté par l'administration de la Côte-d'Ivoire et le gouvernement général de l'A.O.F., à Daydé et Pillé, constructeurs, le 1^{er} juillet 1907 et exploité en régie.

Une école laïque ouvre ses portes.

1908 voit des événements importants se succéder : création de la chambre de commerce de la Côte-d'Ivoire avec siège à Grand-Bassam ; réouverture de la Mission catholique ; passage du ministre des Colonies, Milliès-Lacroix, auquel les commerçants de Bassam présentent leurs doléances au sujet du projet de transfert de la capitale de Bingerville à Abidjan car, si ce déplacement voyait le jour, ce serait le coup de grâce pour Bassam.

Dans le domaine des affaires à Grand-Bassam à cette époque, on relevait les noms de grandes maisons commerciales : C.B.C.A, C.C.C.A., C.F.A.O. (celle-ci, depuis le 15 octobre 1898), C.F.C.I., C.F.K., Glanzer et Cie, Kong et Cie (ex-Arthur Verdier), Plantey et Cie, S.C.O.A., Soucail, Woodin et Cie, etc. ; des entreprises du bois : la Cie Forestière, Erbe, Hamilton et Cie, Marguet, Vizios et Cie, etc. ; d'autres encore : J. Veneret (des Pêcheries maritimes lyonnaises), Pozzo di Borgo (fils du propriétaire de la source d'eau minérale d'Orezza, en Corse) ; les Chargeurs réunis (proposant le voyage Grand-Bassam-France en 13 jours), Daudy et Cie, la Société minière de la Côte-d'Ivoire, l'Union coloniale, etc.

Le père Alexandre Hamard, ancien directeur de l'école catholique de Bassam (1895) et préfet apostolique à la mort du père Mathieu Ray (1899), meurt le 30 novembre 1909 à Moossou où il est enterré.

En 1910, les Travaux publics installent le courant électrique à Grand-Bassam alors qu'Abidjan ne le connaîtra qu'en 1935.

La poudrière du fort Nemours saute en mars. Le fort disparaîtra peu après dans l'avance de la mer. Charles Ostench et Clément créent le journal bi-mensuel *La Côte-d'Ivoire*. Bien que pro-gouvernemental, il dénonce les excès des exploitants forestiers européens.

Grâce à des souscriptions locales et des dons envoyés de la métropole, la nouvelle église de Bassam est solennellement ouverte le jour de Pâques (27 mars), et la préfecture apostolique de Grand-Bassam est transformée en vicariat.

Des travaux d'allongement et d'élargissement du débarcadère s'effectuent alors que l'on installe des voies Decauville (0,60 m), et que l'on accroît le matériel de levage par de nouvelles unités, dont une grue de 10 tonnes.

En cette même année 1910, le 13 mai, un raz de marée endommage le wharf. Ce premier appontement était construit trop bas.

D'après le rapport Picanon n° 44, « il n'était qu'à la cote 5,78 par rapport au zéro (4 m au-dessus des plus hautes mers) alors qu'il aurait fallu adopter la cote 7,50 soit 5,50 au-dessus du niveau des plus hautes mers. D'autre part, le Comité des Travaux Publics des Colonies décide de la création d'un port en eau profonde à l'embouchure du Comoé. Puis de sérieuses controverses s'élèvent pour décider du choix d'un emplacement d'un nouveau wharf à Grand-Bassam ou à Vridi. C'est Grand-Bassam qui l'emporte.

Le 11 janvier 1914 a lieu l'inauguration solennelle du monument aux morts de Grand-Bassam. La cérémonie s'est déroulée à 16 heures 30 sur le square Treich-Laplène (à l'une des deux extrémités du boulevard du même nom), sur lequel est dressée l'œuvre du sculpteur français Alfred Lenoir. « Sont présents dans d'élégantes tribunes, le gouverneur par intérim, G. Julien, en l'absence du titulaire, Gabriel Angoulvant, le drapeau du 3^e sénégalais entouré de son escorte d'honneur, du lieutenant-colonel Valton, commandant la région militaire de l'Ouest, des notabilités civiles et militaires, des représentants des assemblées élues, de la magistrature et de cent cinquante colons commerçants et industriels, parmi lesquels une vingtaine de dames et un groupe important d'étrangers, anglais pour la plupart ». Après les discours d'usage, le monument est dévoilé : une femme debout, tenant une gerbe de fleurs, contemple un homme étendu à ses pieds. Hommage émouvant de la France envers ses enfants morts en Côte-d'Ivoire. L'évènement est joyeusement fêté ensuite par les Européens chez Bougerolle comme chez Valz, les deux hôtels restaurants de la place ; le premier offre des chambres de 3 à 7,50 francs et la pension à 150 et 200 francs par mois ; le second, des déjeuners et dîners à 4, 5 et 6 francs. Tous les deux possèdent un billard, mais Valz fabrique des eaux gazeuses, limonades, sirops, et loue des pousse-pousse.

En 1914, est officiellement décidé l'assainissement de Grand-Bassam (23 janvier). Il est entrepris en même temps que la fondation du quartier Impérial dont il sera question plus loin.

À la fin de l'année 1913, apparaît en Côte-d'Ivoire le fameux « prophète » William Wadé, dit Harris et surnommé Latagbo. Il est originaire du pays Grébo (Liberia), né en 1850. Élève de l'école méthodiste anglicane du Cap des Palmes, il devint « krou boy » à bord des vapeurs fréquentant la côte. Enfin, inspiré par l'archange Gabriel, il partit prêcher parmi les populations païennes. En Côte-d'Ivoire, il visita toutes les localités de la côte, de Sassandra à Assinie. Habillé d'une longue houppelande blanche et coiffé d'un turban de même couleur, il enseignait la Bible et baptisait les animistes après confession de leurs fautes avec un long bâton en croix de pèlerin. S'il défendait le vol, l'alcool et l'adultère, il tolérait la polygamie et faisait détruire les fétiches. C'est ainsi que lors de son passage à Grand-Bassam et à Moossou, en juillet 1914, les conversions au harrisme furent incroyablement nombreuses. Son immense succès reste encore bien vivant dans la plupart des villages qu'il a traversés. Mais activiste révolutionnaire et anticolonialiste, il fut plusieurs fois emprisonné, aussi bien en Gold Coast (Ghana) qu'en Côte-d'Ivoire, et finalement expulsé du territoire fin 1915. Aujourd'hui, le harrisme est solidement implanté en basse Côte-d'Ivoire, où il compte plus de 30.000 fidèles et prédicateurs qui lui ont élevé et élèvent encore de nombreux temples.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclarant la guerre à la France et celle-ci ayant décrété la mobilisation générale le 2, un certain nombre de Français regagnent la France.

Sur ces entrefaites, Julien Vizioz, propriétaire d'une scierie à Grand-Bassam et vice-président de la chambre de commerce, fonde le journal *l'Indépendant de la Côte-d'Ivoire*. Il fait campagne pour le maintien du wharf de Bassam et soutient les exploitants forestiers africains.

Un autre journal, *l'Avenir*, suit de près. Il est créé par le chef du service des douanes, Lambert. Il se fait le défenseur des Africains.

Le 30 décembre 1914, Grand-Bassam est érigé en commune mixte. C'est Georges Barberet ² qui est administrateur à cette époque.

À compter du 1^{er} janvier 1915, la circulation des manilles ³ est formellement interdite sur le territoire.

Le phare de Grand-Bassam (éteint aujourd'hui) est mis en service en mars de la même année. Il est doté du feu blanc éclair, monté sur une tour de 17 m. sur bâtiment, avec une portée lumineuse de 18 milles marins.

Des travaux de consolidation du wharf sont entrepris au lendemain du 14 juillet 1916.

La route Grand-Bassam-Bingerville (27 km) est entreprise depuis l'année précédente. 1918 voit le démarrage de la scierie SCAF ⁴ à Mossou.

Son importance croissante est à l'origine de peuplement rapide du quartier Impérial.

La route Bassam-Abidjan est terminée en 1920. Celle de la plage (30 km) sera faite en 1923, gagnant 12 km sur la première.

L'administration française fait défense aux indigènes de fabriquer du sel, travail que ceux-ci exerçaient sur le rivage depuis deux siècles.

Toujours en cette année 1920, un arrêté stipule l'obligation d'avoir un équipement moderne pour obtenir une concession forestière. Mesure visant à freiner l'exploitation forestière par les Noirs. C'est alors une véritable ruée sur la forêt des exploitants forestiers européens. C'est l'âge d'or de Grand-Bassam, véritable « cité des billes de bois » comme l'a si joliment conté le ministre des Affaires culturelles, Bernard Dadié, dans un de ses derniers ouvrages : « En effet, des billes, il y en avait partout, billes venues de l'Agnéby, dans le pays Abbey, billes venues de la Comoé dans le pays M'Gbato. Du débarcadère de la Société Commerciale de l'Ouest Africain, près du marché, au-delà du pont de la Victoire, ce n'était que billes, billes sous la passerelle Millières-Lacroix, en face du monument Treich-Laplène ; billes sur les trottoirs l'ombre des manguiers ; billes sur les terrains vagues ; billes sur la grève, rejetées par l'océan en un jour de colère. Qu'on vienne du quartier France ou Impérial, de loin, on voyait les grues lever les billes et les poser sur les chaînes de wagonnets auxquels aussitôt s'attelaient plusieurs dizaines de travailleurs descendus du Nord. S'abattant sur le filin d'acier, ils le saisissaient des deux mains et tiraient, en chantant de belles mélodies.

Les surveillants allaient et venaient la chicote haute et sifflante » (*Les Jambes du fils de Dieu*, Édit. CEDA-Hatier, 1980, pp. 6-7).

Eh oui, les géants de la forêt ivoirienne sont bons pour l'exportation. Les plus recherchés sont :

— l'acajou d'Afrique ou acajou Bassam ou acajou à peau rugueuse (*Khaya ivorensis* Aug. Chevalier) qui peut atteindre 60 m de haut et jusqu'à 2,50 m de diamètre, dans la forêt primaire, le long des rivières et des criques du Bandama au Ghana. Brun rose et peu nerveux, il est d'un usinage facile. L'acajou Bassam est susceptible de fournir du

² Sous toutes réserves. Nous ne connaissons que Joseph-Georges Barberet (Paris XVIII^e, 5 février 1878-Grand-Bassam, 11 mai 1911) : fils du directeur de la mutualité au ministère de l'Intérieur. Attaché au cabinet du président du conseil, chevalier des palmes académiques (1905), administrateur adjoint de 1^{re} classe en Côte-d'Ivoire (1906), chef du poste de administratif de Bouaké (1909), adjoint des Affaires indigènes (1910).

³ Manille (du portugais *manila*) : ancienne monnaie qui servait de parure et d'échange sur le littoral de l'Ouest-Africain. Elle est constituée par un bracelet de bronze en forme de fer à cheval, d'un poids d'environ 120 grammes. Aujourd'hui, la manille est dotée d'une valeur symbolique et fait partie des objets propices qui honorent certaines cérémonies.

⁴ Société des scieries africaines :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Scieries_africaines.pdf

bois dit figuré, ondé, banné, drapé, dont le prix est très élevé. C'est le « dikouri », en appolonien.

— l'aboudikro ou bossé rouge des exploitants forestiers (*Entandrophragma cylindricum*, Sprague) : bois rouge souvent confondu avec l'acajou Bassam, à reflets dorés, très disséminé de Tabou au Cameroun, du littoral presque aux abords de la savane. De couleur brun rouge, odorant, est assez nerveux et facile à travailler.

— l'avodiré (non appolo et forestier) (*Turracanthus africana*, Pellegrin) est cantonné dans une grande zone côtière, allant du Bandama au Ghana. S'élevant jusqu'à 35 mètres, il a un beau bois blanc crème uni, souvent moiré. Malgré sa couleur, l'avodiré est considéré comme un bois rouge.

— le bossé ou cèdre d'Afrique des colons est l'« anokoué » des Abouré de Bonoua (*Guarea cedrata* Pellegrin). Répandu jusqu'au Cameroun, avec une hauteur de 30 à 35 mètres et plus, le bossé, brun rose clair, à tranche odorante poivrée, est également résineux.

— le makoré (de « makarou », en appolo) (*Mimusops heckelii*, Hutchinson et Dalziel), est présent de la Sierra Leone au Ghana et plus au sud encore ; aussi dispersé que l'essence précédente. Très grand (40-50 m), certains spécimens atteignent 3 mètres de diamètre. De belle couleur brun rouge ou rosé, le bois du makoré est parfois figuré.

— le sipo (nom akyé) (*Entandrophragma utile*, Sprague) : essence abondante à l'époque et descendant jusqu'au Gabon et en Ouganda, le Sipo peut atteindre 40 mètres de haut. Mi-dur, moyennement nerveux, son bois brun rosé, est facile à travailler.

— le tiam (de tiamatiam, en agni) (*Entandrophragma angolense*, G. DC.), est une espèce géante répandue dans toute la forêt dense, ressemblant à l'acajou Bassam, bien que son bois soit un peu plus foncé, plus ferme ; facile à usiner.

Toutes les essences précitées sont des bois nobles destinés à l'ébénisterie, à la menuiserie de luxe, et font la réputation de la Côte-d'Ivoire.

Bien sûr, de nombreuses essences sont aussi exportées pour des usages moins recherchés :

- badi (*sarcocephalus diderrichii*, De Wild.) ou « Bohia », en agni.
- bété (nom akyé) (*mansonina altissima*, Aug. Chevalier).
- dibétou (nom krou) (*Lovoa klaineana*, Pierre).
- framiré (nom agni) (*Terminalia ivorensis* Aug. Chevalier).
- kossipo ou « Klatié », en ouobé (*Entandrophragma candollei*, Harms ⁵). Tous des bois de menuiserie et de décoration. Ou :
- zilé (nom abbey) (*Canarium schweinfurthii*, Engler ⁶), « Ahié », en agni.
- ako (nom akyé) (*Anthiaria africana* Engler).
- fromager. Nom colon des Ceiba ; « Enia », en agni.
- kondroti (nom abbey) (*bombax brevicuspis*, Sprague ⁷) ; « Bouabéné » en agni.
- koto (*pterygota macrocarpa*, K. Schum. ⁸) ; « Bofo oualé », en agni.
- qualélé (nom abbey) ou faux muscadier (*Pycnanthus kombo*, Warb. ⁹) ; « Téké », en appolo.
- samba (nom forestier) (*Triplochiton scleroxylon*, K. Schum.) ; « Pataboué », en agni. Principaux bois blancs de déroulage.

⁵ Hermann August Theodor Harms (Berlin, 16 juillet 1870-Berlin, 27 novembre 1942) : botaniste allemand.

⁶ Heinrich Gustav Adolf Engler (Sagan, 25 mars 1844-Berlin, 10 octobre 1930) : botaniste allemand,

⁷ Thomas Archibald Sprague (Édimbourg, 7 octobre 1877-Cheltenham, 22 octobre 1958) : botaniste écossais.

⁸ Karl Moritz Schumann (Görlitz, 17 juin 1851-Berlin, 22 mars 1904) : botaniste prussien.

⁹ Otto Warburg (Hambourg, 20 juillet 1859-1938) : botaniste allemand.

Restent encore les bois lourds réservés à certains usages, tels :

- l'assaméla (nom agni) (*Afrormosia alata*, Harms).
- l'azobé (nom appolo) (*Lophira procera*, Aug. Chevalier).
- l'iroko (*chlorophora excelsa*, BENTH. et HOOK. f.). C'est l' « odoum » des Appolo.

Chacun employé dans la construction marine : digues et jetées, bordés et pontages. Il est évident que ces bois ne proviennent pas tous de la région de Grand-Bassam, et certains sont venus de loin par flottage.

*
* *

Vers la même époque, des Libano-Syriens s'installent à Grand-Bassam (Ganamet, Haddad, etc.), où ils construisent ou louent de confortables constructions, boutiques et logis, encore présents bien que vétustes. Cet apport imprévu provient des retombées du mandat que les Français exercent sur la Syrie depuis 1920.

Sur le plan musulman, l'islam n'a guère fait de progrès à Grand-Bassam jusqu'en 1922. Sont cependant à citer les premiers zéloteurs du Coran :

Siyed Mohammed Ould Cherif Soman Allan, cheikh arabe de Médine, descend à Grand-Bassam en 1906. Il explore la région des lagunes et va se fixer à Tiassalé comme commerçant.

Six ans plus tard (1912), deux Orientaux, riches et instruits, Abbas Ali Farsi et son fils Ali, sont présents à Bassam où ils s'installent au quartier France, chez M^e Samba Gueye.

Cheikh Al Hadji Abdoulaye Dieng, chef de la confrérie Tidjaniya, né vers 1851 à Diaba (Sénégal). Maître d'école coranique fréquentée, il devint l'almani de la mosquée d'Impérial, après avoir reçu, au retour d'un pèlerinage à La Mecque, l'ouird du cheikh de la zaoufa de Fez, Mohammed Al Arabi en 1894. Vieux et presque aveugle, il se retire à peu-près complètement vers le début des années 1920.

Cheikh Quadri, Al Hadji Yacouba, né vers 1880 à Samankidi (ex-Soudan français). On le trouve maître d'école coranique et almami de la mosquée d'Impérial en 1922. Il est aussi juge au tribunal de la subdivision de Grand-Bassam.

Moussa Diop. D'obédience Qadri et cultivateur à Impérial, est assesseur au tribunal du cercle.

Quant aux mosquées de Grand-Bassam, la première a été bâtie en 1918-1919 par des Sénégalais de la ville (disparue aujourd'hui). La seconde est édifiée au quartier Impérial en 1923, à la suite de la propagande d'un missionnaire quadri de Bou Kounta, Nfa Kaba Diakité, dit Kaba, d'origine sarakolé. Enfin, à cette époque, 250 à 300 personnes représentaient l'islam dans le cercle de Grand-Bassam. Tous étant des étrangers : Ouolof, Sarakolé, Toucouleur, agents de l'administration et du commerce et des Mandé Dioula.

*
* *

Après trois jours d'assauts des rouleaux furieux de la barre, consécutifs à une très mauvaise mer, le wharf est détruit le 19 août 1923. Ce n'est qu'une demi catastrophe, car le second wharf, tout proche, qui avait suscité tant de passions en son temps, était achevé depuis le début de l'année et prêt à prendre la relève. Le trafic ne fut pas arrêté. L'accident survenu au premier wharf serait dû à une cause tectonique sous-marine.

Toutefois, instruits par l'expérience, les constructeurs du nouvel ouvrage élevèrent celui-ci à de nouvelles normes : 198 m de longueur sur 7,20 m de largeur avec une plate-forme débarcadère de 74 m x 20, le tout monté à 5,50 au-dessus des plus hautes mers. Un nouveau souffle pour Grand-Bassam.

Le Service des Eaux et Forêts, créé en 1924, révèle que 100.000 tonnes d'acajou divers ont été exportés en 1921.

Le second wharf de Grand-Bassam opère seul, jusqu'en 1931, tout le trafic des produits destinés à la future capitale, Abidjan, tête de ligne du chemin de fer Abidjan-Niger, qui n'atteignait alors que Bouaké.

LES QUARTIERS DE GRAND-BASSAM

Avant d'aborder les événements qui marqueront le déclin de Grand-Bassam, il n'est pas inutile de se pencher sur certains aspects de cette cité qui sont et resteront les images d'un Bassam révolu.

Tout d'abord, l'approche de la ville par une personne arrivant par mer, Borremans, globe-trotteur, homme-orchestre, en donne une curieuse description dès son entrée dans les eaux ivoiriennes :

« Le *Foria*, entre nous, n'est pas un bon bateau et sa table surtout est bien peu consistante.

Mais fort heureusement, la traversée est courte.

Le brouillard est intense et le *Foria*¹⁰, depuis quatre heures du matin, louvoie près de Tabou où l'on prend des « kroumen », allochtones venus, dit-on, du Liberia, mais très bons matelots.

Arrêt à Sassandra. Un autre à Grand-Lahou.

Enfin, c'est Grand-Bassam.

Trois bateaux sont déjà mouillés près de la barre.

Un long wharf métallique, près d'un autre brisé, enjambe les rouleaux fracassants du rivage.

D'athlétiques « laptots » manoeuvrent les barcasses qui frôlent les navires. Mais il faut débarquer.

Un passage hilarant, par d'autres redouté :

Sur le pont, le « panier », tout comme une nacelle, est fixé à un treuil. On doit y prendre place.

Aussitôt, on se sent enlevé dans les airs, et vous voilà planant au-dessus de la mer.

La descente s'opère, un peu trop brusquement, et le panier volant va heurter durement la coque du bateau. Puis c'est le choc final au fond de la barcasse. Un remorqueur vous hale.

On danse sur la mer, comme un simple bouchon, sur les premiers rouleaux. Puis, c'est l'opération inverse à la descente, et vous voici enfin sur le wharf bassamois. Un douanier vous arrête :

Il faut payer 20 francs. C'est une redevance.

Ensuite, on peut filer dans l'enchevêtrement de voies Decauville et on prend enfin contact avec le vieux Bassam, au bord de la lagune, appelée Ouladine. »

Dès les premiers pas dans Grand-Bassam, on constate que toutes les rues sont cimentées et sillonnées de voies Decauville (0,60 m) formant une gigantesque toile d'araignée, dont les doubles fils vont se perdre à travers la ville, avec, à certains carrefours, des plaques tournantes permettant la libre manœuvre des wagonnets transportants les marchandises.

Ici, la visite de la ville s'impose. Le tour n'en est pas très long. C'est une sorte de rectangle d'ouest en est, mesurant 2 kilomètres de longueur sur 350 mètres de largeur au maximum. Il est limité au sud, côté mer, par le boulevard Treich-Laplène ; au nord, côté lagune, par le boulevard Bonheure¹¹. À l'extrême ouest, en deçà du cimetière, débute le boulevard Treich-Laplène sur lequel sont situés, côté sud, l'Assistance médicale (aujourd'hui disparue), le camp des Gardes et la maison d'arrêt, côté nord. En poursuivant vers l'est, on arrive aux bureaux du cercle, précédent le palais du

¹⁰ De la Compagnie française de navigation à vapeur Cyprien Fabre.

¹¹ Louis Alphonse Bonheure : secrétaire administratif du Cercle de Grand-Bassam (1896-1898) et gouverneur par intérim sous le mandat Mouttet (1898-1899).

gouverneur côté nord, avec la chambre de commerce côté sud, à laquelle fait suite la Justice. Sur le même alignement, viennent les Chargeurs réunis, puis le wharf. La route transversale partant du wharf, longue de 320 mètres et garnie de quatre voies Decauville, va rejoindre le débarcadère lagunaire ; elle est longée, à gauche, par les bâtiments de la Douane, par les installations des Travaux publics, à droite. Passé le wharf, on observe, côté nord, les P. et T., puis le C.E.G., côté sud, ce dernier formant un des angles du square au centre duquel s'élève le monument aux morts.

Côté lagune, en allant d'est en ouest au niveau du C.E.G., on trouve, entre la rue du capitaine Schiffer ¹² et le boulevard Bonheure, les deux halles couvertes du marché, l'une pour la boucherie et la poissonnerie, l'autre, le marché aux légumes.

Puis, suivent les grandes maisons de commerce : S.C.O.A. et C.F.A.O.

Dans une rue transversale, se trouve la paroisse du Sacré-Cœur et son église. Plus loin, c'est le débarcadère lagunaire sur lequel se dressent quatre grues, les unes, de 3 tonnes, chargent les plates-formes destinées au transport des billes de bois jusqu'au wharf ; les autres, de 2 tonnes, pour charger les wagonnets de produits divers à l'adresse des entrepôts des traitants avant l'exportation. Poursuivant la marche, on atteint le monument à la mémoire de Treich-Laplène, en face duquel a été jetée la passerelle Milliès-Lacroix, dont on se souvient de la visite à Grand-Bassam le 1^{er} mai 1908. Enfin, le boulevard Bonheure se termine à l'entrée du pont de la Victoire et où débute le boulevard du Gouverneur-Général-Angoulvant ¹³, dans lequel, avant de rejoindre le boulevard Treich-Laplène, s'ouvrent deux artères : les rues Marcel-Monnier et du Colonel-Monteil (qui lutta contre Samori en 1894-1895), toutes deux se terminant, sur la droite, au camp pénal.

Mais Grand-Bassam, ce n'est pas que cela. À l'est de ce vaste carreau, s'étendent encore deux quartiers : Essanté et Vriasse, alors que la rive nord de la lagune en abrite également deux : Petit-Paris et Impérial.

Essanté, où « le bout de l'île », est le dernier quartier est de Grand-Bassam, touchant à l'embouchure du Comoé. Sur la rive orientale du fleuve se trouvent les campements Alsan et Bédikro où était situé le premier cimetière africain de Grand Bassam.

À Essanté, de hardis habitants n'ont pas hésité à construire de modestes maisons en planches ou en tiges de ban (palmier raphia) recouvertes en tôles ou en papo (assemblage des feuilles de palmier raphia), sur la bande de sable profond entre mer et lagune, au risque d'éventuelles inondations — ce qui s'est d'ailleurs déjà produit dans le passé. Et c'est l'inévitable et identique labyrinthe d'étroits passages et d'impasses réservés aux zones périphériques d'un bon nombre de cités. Avec le temps, des maisons plus confortables, bâties avec d'autres matériaux, voient le jour.

Vriasse ou M'Vliasse (« le village »), aujourd'hui Quartier France, est placé entre Essanté et le quartier résidentiel délimité précédemment. Quartier populaire, purement africain, il est en partie incendié et démoli en 1903 en raison de quelques décès d'habitants victimes de la fièvre jaune. Il confine aux halles.

C'est dans cette ancienne surface que l'on trouve tout le pittoresque du vieux Bassam : maisons à étage où la fantaisie la plus débordante s'est donnée libre cours dans des rues en tous sens.

Malheureusement, aujourd'hui, certaines habitations sont dans un tel état que la démolition de celles-ci est à prévoir, si elles ne s'écroulent pas entièrement d'elles-mêmes.

¹² Schiffer : capitaine français. Soutint le siège de Daloa par les Bété révoltés, du 1^{er} au 10 septembre 1906, et parvint à desserrer l'étreinte par d'énergiques contre-attaques.

¹³ Gabriel Angoulvant : gouverneur de la Côte-d'Ivoire de 1909 à 1916 :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Angoulvant-1908-1916.pdf

Le quartier Petit-Paris ou ancien Dyoflon est situé sur la rive nord de la lagune Ouladine, face au monument de Treich-Laplène. Il a été fondé par Euhui Bagnin, du quartier Vriasse, accompagné de Konaho N'Da et Avo Miégan. Le site était déjà occupé par Djohn Folen. Il est relié à la rive sud par la passerelle Milliès-Lacroix, près de laquelle un certain Dahoméen tailleur de son état, très réputé, Louis Gonzague, créa une salle de bal, le Pavillon rose, avant d'aller s'installer entre Grand-Bassam et Niambo (aujourd'hui Port-Bouët), en un lieu où le renom de cet artisan finit par s'y attacher : Gonzagueville, village de pêcheurs, bien connu des Abidjanais.

Au nord de Petit-Paris, s'étend Impérial ou Topévo ou Toffessou. Ce quartier a été créé en 1908-1909 par l'administrateur-commandant de Cercle, Georges Pierre J. Rousseau, qui fit abattre la forêt sacrée qui renfermait le génie abouré, « Topé », lequel recevait un culte annuel. Ce dernier quartier fut rapidement peuplé par les nombreux manœuvres employés à la manutention des billes de bois et autres produits entre l'embarcadère lagunaire et le wharf, contingent que vinrent encore grossir les manœuvres et agents de la scierie de Moossou, réunissant ainsi une population très cosmopolite venue des pays voisins.

Plus au nord encore, en inclinant vers l'est, se trouve l'agglomération de Moossou, ancienne capitale du petit État du Grand-Bassam, fondé vers 1715 par les Abouré Ehié, groupe ethnique de la grande famille Akan et originaire du Ghana.

En dehors de Moossou, tous les chefs de quartiers de Grand-Bassam sont N'Zima ou Appoloniens, élus par les notables, mais devant faire l'objet du consentement du roi de Moossou.

Hors cet agrément, tous les N'Zima de Grand-Bassam sont sous l'autorité du chef du quartier France.

La majeure partie des habitants des quartiers Essanté, Vriasse ou France et Petit-Paris sont des N'Zima ou Amanahva de leur vrai nom ou Appolo (en abrégé), ethnique également Akan, originaire d'Agnouan-Agnouan, localité située au sud de Kounassi (Ghana).

Le surnom Appolonien des N'Zima aurait été donné par les Anglais lors de leur débarquement sur la côte Ouest de l'ancienne Gold Coast, le jour de la Sainte Appoline, aux premiers habitants qu'ils rencontrèrent.

Ce n'est qu'entre 1811 et 1840 que les N'Zima arrivèrent à l'embouchure du Comoé, après leurs démêlés avec les Agni Sanwi parmi lesquels ils stationnèrent un certain temps.

Les uns s'adonnèrent au commerce de l'or, de l'huile de palme, de l'ivoire : d'autres s'exercèrent à la pêche artisanale en mer et en lagune. Ces derniers emploient les filets « ally » et « syndicat », les palangres « koba », la senne de lagune et fixe.

Au départ, tous animistes et polygames par la coutume, un certain nombre d'Appolo devinrent catholiques au contact des missionnaires de Bassam, protestants méthodistes wesleyens, foi propagée par les Fanti du Ghana installés à Grand-Bassam en 1890, et plus tard, harristes, au cours du passage du « prophète » que vous n'avez sans doute pas oublié. Mais ces conversions n'altèrent guère la croyance des N'Zima envers leurs divinités, telle celle de « Bouaké » dont le sanctuaire — emporté aujourd'hui par la mer — était placé tout au bord de l'embouchure du Comoé et signalé par un petit fanion blanc. Certain mercredi, il lui était sacrifié un mouton.

Une autre particularité de ce peuple est leur rendez-vous annuel de l'Abissa, le « koundoumé » (danse du pardon), danse sacrée des retrouvailles des sept fractions

nées du Panthéon N'Zima, chacune de celles-ci représentant un clan ou l'un des sept enfants mâles de leur ancêtre, Takilda, le chef prestigieux de la légende et de la tradition. C'est donc aux sonorités impérieuses du tam-tam sacré « édogbolé » ou « attoungblan » que les N'Zima ou Appolo de tous âges, travestis, ornés ou représentant leurs emblèmes ou symboles claniques :

- le charbon et le feu pour les Ahula ou N'Douafou ;
- la graine de palmiste pour les Adahounli ;
- le palmier et la calebasse pour les Allouhoba ;
- l'igname pour les Azanwoulé ;
- le riz et l'eau pour les Ezohilé ;
- l'or et l'argent pour les Nafoulé ;
- le maïs pour les Mwavilé

piétinent, les mollets ou les chevilles chargés de grelots ou de sonnailles, dansent en cercle autour du tam-tam sacré, chaque soir, de 16 heures à 19 heures, pendant une semaine. Le rythme lent ou frénétique de cette ronde interminable, laisse aux spectateurs une impression de grandeur, de communion, difficile à concevoir tant son déroulement est axé sur le sacré. N'est-ce pas la danse du pardon, de la purification, de la conjuration des calamités ? Albert Mensah Varlet ajoute que certains interdits sont propres et attachés à l'Abissa :

- Si tout un chacun peut participer à la danse, il reste que ce chacun ne peut et ne doit être qu'un des membres des 7 clans de la tribu N'Zima.
 - Aucun autre tam-tam ne doit résonner en pays N'Zima l'Abissa durant.
 - Aucune ordalie ne peut être pratiquée.
 - Ni les féticheurs (komlin), ni les sorciers (agnêni) ni les guérisseurs (nissini) ne doivent opérer.
 - Des funérailles ne peuvent se dérouler pendant ce temps là.
- Tout mort est inhumé sur le champ. Ses parents doivent pleurer en silence (Ezème Boutou). Et les funérailles ne se font qu'après l'Abissa (Ezène Edonkodé)... (« Le rendez-vous de l'Abissa à Bassam », in *Fraternité Matin*, 3 novembre 1976, p. 9).

Avec l'installation des Français à Grand-Bassam, de nombreux allogènes vinrent grossir la population des quartiers bassamois : Fanti de Gold-Coast (Ghana), Libériens, Soudanais (Mali), Sénégalais ; jusqu'aux Sousou de Guinée et Mina du Togo et du Dahomey (Bénin). Leur qualification première allait du commerçant à l'homme à tout faire. En 1899, le cercle de Grand-Bassam comptait 2.000 habitants, dont 60 « Blancs ». En 1905, il en est recensé 3.000. Enfin, en 1931 — toujours dans le cercle — 29.782 habitants, répartis en 19.871 animistes, 503 Européens, 285 Français, 6.007 catholiques, 2.812 protestants ou harristes, 1.063 musulmans.

Maintenant que le décor est planté et tous les personnages en place, il ne suffirait plus que d'animer les sujets pour faire revivre Grand-Bassam au temps de sa splendeur. C'est ce qu'a réussi Bernard B. Dadié, avec son talent de conteur incomparable, doublé d'un don d'observation que seul un homme ayant vécu cette époque puisse évoquer, dans Climbié¹⁴ :

¹⁴ *Légendes et poèmes : Afrique debout. Légendes africaines. Climbié. La Ronde des jours.* Éditions Séghers, Paris, 1966, 1973, pp. 130-131.

« Sous les amandiers de Cayenne, des joueurs de boules et de cartes, près d'eux de vieux Sénégalais en grands boubous, dans leur chaise longue, la crosse canne entre les jambes, parlaient du temps où, tout jeunes, ils mirent les pieds en Côte-d'Ivoire. Aujourd'hui, ils n'ont presque plus de dents, ne sont jamais retournés chez eux et leurs cheveux sont aussi blancs que leurs boubous empesés débordant des sièges.

Les cargos, sales, tout noirs, sans cesse ingurgitaient les produits apportés par les baleinières. Des radeaux de billes, en quelques heures happés par les treuils, disparaissaient dans leur panse de fer. Et toujours ils étaient là, affamés, réclamant d'autres aliments, d'autres produits, huile, palmiste, cacao, café.; puis un matin, ils levaient l'ancre et péniblement s'en allaient, crachant une épaisse fumée noire comme pour brouiller leur trace.

Canada, Madona, Brazza, Touareg, Le Hoggar, Asie, tous les quinze jours venaient mouiller en rade, apportant les colis et des passagers : colons, fonctionnaires, jeunes gens en quête de situation, de fortune facilement acquises.

Les boutiques étaient très bien achalandées. Les gens des villages environnants, Alépé, Bonoua, Ebra, Adiaké venaient vendre leurs produits et s'approvisionner en tabac, savon, sucre, pétrole, huile, allumettes, liqueurs, parfums, outils.

L'argent sortait facilement des poches, de la coiffe des chapeaux où les vieux le cachaient, du bord des pagnes où les femmes l'attachaient. Sur les étagères des boutiques s'étaient des pagnes de tous les coloris et de tous les dessins, des foulards de toutes les tonalités, des parfums de toutes les teintes, des boissons de toutes les nuances et de tous les degrés. Le rayon des liqueurs était le plus animé, le plus bruyant : le gin et le rhum s'enlevaient par caisses, et pouvaient aussi être dégustés sur place, dans un coin de ce vaste rayon. Les hommes restaient à discuter autour des petits verres, à vider des bouteilles entières, de ces pernicieuses boissons. Beaucoup s'en allaient de là, heureux, légers, titubant un peu, crachotant surtout. Que peut importer l'Européen qui vaille le gin et le rhum ? D'abord, leur odeur qui grise, ensuite leur saveur qui vous brûle un peu la langue, vous racle la gorge, vous met de la flamme dans le ventre. Cette flamme parcourt tout le corps qu'elle secoue, remue. comme pour en faire tomber les soucis avant de vous transporter au point de vous faire oublier le présent.

Chaque boutique avait, sur son comptoir, sa balance Roberval pour peser les menus objets, tabac noir, par feuilles, sucre en vrac, sel marin, sel gemme non ensaché, piment, poivre, oignon, poisson sec. Dès le seuil, les parfums de tous ces produits, mélange de goudron, de naphthaline, d'essences diverses, de senteurs de tous les degrés, vous assaillaient, vous assiégeaient, ne vous lâchaient plus. Ils vous sollicitaient à leur façon.

À l'entrée, l'on achetait le café, le palmiste, le cacao, l'huile de palme. Ainsi les maisons de commerce, habituées à faire circuler l'argent, le cédaient d'une main, pour le reprendre de l'autre. Il est certainement plus en sécurité dans un coffre-fort que derrière la coiffe crasseuse d'un chapeau, ou noué au bout du pagne. L'argent a droit à quelques égards tout de même.

Et tous les jours, les cargos jetaient l'ancre, vomissaient sur le pays, marmites, seaux, assiettes, lampes, couteaux, machettes, verroterie, cigarettes, ballots de tissus, fûts de vin, un peu de tout de ce que fiévreusement nuit et jour, à une cadence toujours plus accélérée, produisent les usines d'Europe et d'Amérique.

Au long des clôtures blanches, fleurissaient les pervenches de Madagascar, la bougainvillée, le laurier-rose, le canna, l'orgueil-de-Chine, la crête-de-coq... Et sur les rebords des fenêtres, des chats roulés en boule dormaient tandis que, dans les cocotiers, le vent ne cessait de cantonner en compagnie des oiseaux.

Grand-Bassam travaillait activement, vivait tranquille, les Européens d'un côté, les Africains de l'autre ».

Du côté des Européens, la vie est assez active. Chacun vaque à ses occupations, avec, de temps à autre, une rapide éclipse vers l'Hôtel de France (Jacquier) ou vers le Paris-Bar (Mimi et Oustric). Pour certains, les fins d'après-midi sont réservées au tennis du Cercle de l'Union — local situé dans un angle à pan coupé du square du monument aux morts — dont ils sont membres. D'autres passent leurs soirées en parties interminables de bridge, ou dans les hôtels ou bars de la ville, ou encore en dîner fin à La Cabanel (chez madame Plunian). Il y a aussi, toujours au Cercle de l'Union, en dehors des réceptions en l'honneur de l'arrivée, du départ ou du passage de quelque haute personnalité, de brillantes soirées dansantes à l'occasion de la mi-carême, de la fête de Jeanne d'Arc, du 14-Juillet, etc.

Les dimanches et les jours fériés voient les mordus de la chasse traquer le gibier dans les environs encore giboyeux, et les passionnés de la pêche, jeter, sans arrêt, leur lancer dans l'embouchure du Comoé, dans l'espoir, parfois couronné de succès, de ferrer un brochet de mer ou « barracuda » (*Sphyraena piscatorum*, Cadeant), ou tenter leur chance à la pêche à la traîne à bord de canot à moteur, tout au long de la lagune Ébrié jusque dans les baies de Cocody et du Banco, toujours à la recherche du même poisson qui peut atteindre plus de deux mètres de longueur et presque 50 kilos.

Il y a aussi les « dégagements » des « coupeurs de bois » qui, après une saison passée en prospection forestière, en abattage et mise en flottage de leurs billes, viennent se retremper quelques jours dans l'ambiance heureuse de Grand-Bassam.

[41]
LE DÉCLIN DE GRAND-BASSAM

1931 s'annonçait semblable aux années de la dernière décennie.

La première escadre légère de la Marine française, sous les ordres de l'amiral Morris, rend visite à Grand-Bassam le dernier jour de février.

Le 27 avril est créée dans le Cercle de Grand-Bassam une Société de prévoyance, de prêts et de secours mutuels agricoles.

Le journaliste et écrivain, Guy de Bellet fonde deux journaux : *L'Indépendant colonial*, hebdomadaire, et *Deci-Delà*, bi-mensuel, chacun ayant une tendance opposée à l'autre.

Les Scieries Africaines de Grand-Bassam créent une imprimerie...

Enfin, ce qui devait arriver arriva.

L'embouteillage du second wharf de Grand-Bassam est tel, qu'après un an de mise en service (1923) s'impose l'idée de construire un nouveau wharf, mais cette fois plus près du futur port lagunaire d'Abidjan, c'est-à-dire à Niambo ou Port-Bouët.

Dès juillet 1931, les wharfs de Grand-Bassam et de Port-Bouët se partagent le trafic maritime. Bien sûr, ce n'était pas vraiment inattendu. Mais depuis le marché de construction de ce nouveau ponton, en décembre 1925 entre l'Administration et les Établissements Daydé et les Établissements Schneider et Cie, le temps avait passé et l'on n'y pensait plus guère, bien que les grandes maisons de commerce eussent déjà transféré depuis 1929 leur siège à Abidjan, ne laissant plus à Bassam que des succursales.

La mise en exploitation du wharf de Port-Bouët diminua considérablement le trafic de celui de Bassam qui tomba de 162.865 tonnes en 1930 à 71.584 tonnes en 1932. De plus, à partir de juin de cette dernière année, est décidé officiellement l'abandon de l'escale de Grand-Bassam pour les paquebots au bénéfice de Port-Bouët.

C'est la première chute de Bassam. Chute qui devait se précipiter à la suite du transfert de la capitale administrative de Bingerville à Abidjan, le 1^{er} juillet 1934.

C'en était fait de Grand-Bassam. Il ne lui restait plus qu'à vivre au rythme de n'importe quelle petite bourgade du littoral, comme Grand-Lahou ou Sassandra. Avec pour consolation cette oraison banale du dixième gouverneur de la Côte-d'Ivoire, J.-F. Reste : « Certes Bassam cessera d'être un grand port de transit, il trouvera dans sa mise en valeur de son bassin économique des éléments de trafic largement suffisants pour assurer sa vitalité. »

Effectivement, la vie de Bassam poursuit son cours.

Le 13 novembre 1933, le R.P. Alphonse Guérin successeur du père VEST, arrive à Grand-Bassam. Quelques mois plus tard, il rouvre l'ancienne école catholique fermée en 1903 à la suite des épidémies de fièvre jaune, et réinstalle les sœurs de Notre-Dame-des-Apôtres, réfugiées depuis 1902 à Impérial ou au Pavillon Rose en raison des mêmes épidémies.

Le journal *Le Progrès colonial* est créé par Charles Modeste en 1935 à Bassam. Il paraîtra, d'une manière intermittente, jusqu'en 1954.

En 1939, le père Pierre Porte succède au père Guérin.

Il rentre en France en 1943.

La France étant engagée dans la Deuxième Guerre mondiale depuis le 3 septembre 1939, en juin 1943 les Bassamois font une collecte en ville « en vue de l'achat pour l'armée française d'un avion de guerre, portant nom : Grand-Bassam ».

LA MARCHÉ DES FEMMES SUR GRAND-BASSAM

En cette fin d'année 1949, rien ne laisse prévoir que Grand-Bassam va encore porter à son actif une nouvelle page glorieuse et héroïque d'histoire : « la marche des femmes sur Grand-Bassam ».

Quelque 2.000 femmes africaines venues d'Abidjan et sa région, auxquelles s'ajoutent leurs sœurs de Bassam et des localités voisines, manifestent les 22, 23 et 24 décembre contre l'incarcération de huit dirigeants du R.D.A. (Rassemblement démocratique africain) par les autorités coloniales qui entendaient alors liquider le P.D.C.I. — R.D.A. dont les dirigeants, Lamara Camara, Bernard Dadié, Mathieu Ekra, Sery Koné, J.-B. Mockey ¹⁵, Paraiso, Vieyra, Jacob Williams avaient entrepris la grève de la faim.

Lutte inégale mais sublime de ces femmes qui, durant trois jours, tentèrent de prendre d'assaut la prison de Grand-Bassam après avoir fait le siège du Tribunal, malgré les forces de police et de gendarmerie mobilisées, les coups de crosse de fusils ou de chicotte, les pompes d'incendies et pour finir, les grenades lacrymogènes. Poignant témoignage des femmes ivoiriennes dans leur assistance pour la victoire libératrice du R.D.A. Ce fut la célèbre, héroïque et émouvante Marche des femmes sur Grand-Bassam, qu'Henriette Diabaté a si bien brossée dans son livret, aux Nouvelles Editions Africaines (1975).

Toutes ces actions se déroulèrent aux deux extrémités et sur le pont de Grand-Bassam qui prit à la suite de cette épopée historique, le nom glorieux de « pont de la Victoire ».

Les engagements cessèrent grâce à l'arrivée sur les lieux du président du parti, Félix Houphouët-Boigny, futur premier président de la République de Côte-d'Ivoire.

La libération des prisonniers politiques commença en mars 1950, après plus de trois mois de détention.

Parmi les plus valeureuses « amazones » de cette expédition dont on a conservé le souvenir, sont à citer : Léonie Aba, N'Guessan Affoué, Afo, Djogo Amani, Brou Amino, N'Doli Amino, Marie Anoi, Kadi Baourou, Adjoua Biosié, Mouso Loro Camara, Condja, Léonie Créani, Nan Diaby, Fatoumata Diarrassouba, Odette Ekra, Koli Gbaoulou, Fatouma Giao, Mabo Gra, Madeleine Grebo, Anaodi Guindo, Agnès Achi Kaou, Makoura Koné, Marie Koré, Henriette Koré, Nan Kra, Namory Macoura, Dicko Maiga, Eliza Manzon, Georgette Mockey, Landji N'Dri, Kouamé N'Guessan, Chia Rebossa, Léonie Sia, Sibou, Marguerite Socou, Akissi Toukou, Diongolo Traoré, Fatoumata Traoré, Sia Traoré, Marguerite Williams (surnommée Margot), Lorougnon Zikai, la petite Denise, fille d'Henriette Koré, qui ne voulait pas quitter sa mère, et enfin, Anne-Marie Raggi, secrétaire de la sous-section du R.D.A. de Grand-Bassam, qui apporta, avec un réel dévouement, aide et assistance, tant aux détenus du R.D.A. qu'aux « amazones » lors des trois journées qui peuvent être soulignée d'un trait d'honneur.

¹⁵ Jean-Baptiste Mockey (1915-1981) : pharmacien, secrétaire général du PDCI-RDA, parlementaire, il est vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur du premier gouvernement de la République de Côte d'Ivoire avant l'indépendance, puis il est tour à tour ambassadeur en Israël, ministre de l'Agriculture et ministre d'État chargé de la Santé.

[45]
LE DOIGT DE DIEU

Cette fois, c'est irrémédiable, irréversible ; le canal de Vridi est ouvert le 27 août 1950 : le S/S *Volta* est le premier bateau à le franchir pour atteindre le port d'Abidjan (2 km 700). C'est le coup de grâce pour Grand-Bassam. Il ne pouvait plus en être autrement.

Le wharf de Bassam qui, malgré le wharf de Port-Bouët, assurait toujours l'exportation des bois, est déclassé en 1951.

La plupart des commerçants français se transportent à Abidjan, dans les quartiers du Plateau, du Commerce, ou dans ceux de l'île de Petit-Bassam (Treichville). Ils sont remplacés par les Libanais, de plus en plus nombreux dans le quartier Impérial.

En dehors de quelques événements dans les relations humaines, comme le décès du père Pierre Poorte à Bassam au cours de son second séjour à la paroisse, en mai 1951, le transfert du tribunal et de ses services de Grand-Bassam au palais de justice à Abidjan-Plateau le 25 octobre 1954, bien des faits locaux seront du domaine de l'Administration.

De commune-mixte en 1914, Grand-Bassam passe en commune de plein exercice en octobre 1956, avec un conseil municipal et un maire élu, Jean-Baptiste Mockey, un fils du village voisin de Nouamou.

Le canal reliant le Comoé à la lagune Aby, sous le nom de canal d'Assinie, envisagé dès 1849 par le capitaine Bouët, est enfin ouvert en 1957. Sa longueur est de 48 km 800. Son importance économique et voie de communication est indéniable.

Le décret du 8 janvier 1960 dissout le conseil municipal qu'il remplace par une délégation spéciale de la commune de Grand-Bassam comprenant trois membres, avec Alcide Kacou comme président. Après l'indépendance (7 août 1960), Grand-Bassam est érigée en sous-préfecture (2 janvier 1961), mais perd sa tutelle sur les subdivisions d'Assinie, Aboisso, Adiaké et Alépé.

Le 1^{er} août 1962, Grand-Bassam est honorée de la visite d'Alexis Thierry-Lebbé, préfet du département du Sud, accompagné de Joseph Anoma, grand chancelier de l'Ordre national. Après quelques discours dans lesquels il fut dit que « la ville de Bassam se refuse de mourir et qu'elle est fière de son dynamisme. », eut lieu la remise de décorations à des pionniers du R.D.A. : mesdames Anne-Marie Raggi, Sangaré Aminata ; messieurs Allou Aka, François Richemond.

Le 2 février 1964 est inauguré le pont à péage de Moossou. Bel ouvrage d'art de 1.092 m de longueur et 7 m de largeur, formé de deux arcs dont le centre repose sur une presqu'île située entre la lagune Ebrié, côté Moossou, et le Comoé vers Bonoua. La cérémonie était présidée par le chef de l'État, le président Houphouët-Boigny accompagné des plus hautes personnalités de la Côte-d'Ivoire : Philippe Yacé, Président de l'Assemblée nationale, Mamadou Coulibaly, président du Conseil économique et social, Alphonse Bony, président de la Cour suprême, Alcide Kacou, ministre des Travaux publics, des Transports des P. et T., de la Construction et de l'Urbanisme, président de la délégation spéciale de Grand-Bassam et fils de Moossou, etc. Parmi les plus illustres invités, étaient présents le gouverneur André Latrille, ancien chef de la colonie d'août 1943 à novembre 1947 ; l'inspecteur général de la santé Le Dantec, etc. ; la Garde républicaine, les élèves du cours complémentaire. et du primaire de

Bassam et, toujours présents, les infatigables tam-tams, portèrent l'ambiance à son comble.

La délégation spéciale créée le 8 janvier 1960 est supprimée le 4 août 1965. La sous-préfecture de Grand-Bassam est réorganisée. Elle est amputée de Bonoua qui prend rang de sous-préfecture à son tour. Désormais, le ressort territorial de Grand-Bassam se réduit à l'agglomération urbaine de Bassam, les villages de Moossou et dépendances, Azuretti, Ebrah, Vitré I et II, soit 1.000 km², avec une population de 24.700 habitants (octobre 1963).

Le ministre des Affaires sociales ouvre un centre social en 1966. Son action s'étendra sur les cantons de Grand-Bassam et Abouré.

Le 18 décembre 1967 voit la pose de la première pierre du stade sportif de Bassam. Plus tard, l'équipe réputée de l'U.S.G.B. évoluera jusqu'au championnat national.

1972 : un centre artisanal est créé dans l'ancien bâtiment des Travaux publics, sur le boulevard lagunaire Bonheure. On y pratique la sculpture, la teinture à l'indigo, le travail du bronze, etc.

Environ 2.200 ha de cocotiers sont plantés dans la sous-préfecture en 1973.

La communauté chrétienne de Grand-Bassam fête, le 29 janvier 1976, la visite du père Alphonse Guérin dont on se souvient de la présence bénéfique à la paroisse de Bassam de 1933 à 1939. À cette occasion, le père Guérin reçoit la distinction du grade de commandeur dans l'ordre du Mérite de l'Éducation nationale de Côte-d'Ivoire.

19 décembre 1977, nouvelle décision administrative : la commune de Grand-Bassam est rétablie. C'est le sous-préfet de la commune qui assurera les fonctions de maire en attendant l'élection d'un maire.

Un musée national du costume est inauguré le 10 décembre 1980 dans l'ancien palais du gouverneur rénové, à Bassam, choix de lieu motivé par le passé historique de cette cité. Ce musée a pour mission « de pérenniser les créations du génie propre au peuple ivoirien en matière d'habillement et de parure ».

Enfin, la dernière en date des réalisations économiques de Grand-Bassam est la création, à Moossou, de la première usine de marbre de synthèse, « Stratos », inaugurée le 21 mars 1981 par le ministre de l'Industrie et du Plan, Séri Gnoleba, et le promoteur, Frédéric Abli, député de Grand-Bassam et importateur avisé, en présence de plusieurs agents de sociétés intéressées par ce genre de produit. Ce marbre, d'excellente qualité se compose de 80 % de sable (de Moossou) et de 20 % de produits importés — résine et colorant — permettant l'emploi d'une main-d'œuvre pas forcément spécialisée, offre un intérêt certain pour le pays.

Bien sûr, il y aura toujours des événements dramatiques auxquels l'homme ne peut s'opposer, tel ce tragique accident du 29 janvier 1981 qui a enlevé à l'affection ou l'estime de tous, Jean-Baptiste Mockey, ministre de la Santé, réélu maire de Grand-Bassam le 23 décembre 1980 et disparu très exactement la veille de son installation à la mairie, toute prête à le recevoir avec chaleur.

C'est donc dans une ambiance de souvenir douloureux que fut élu, le 27 février 1981, le nouveau maire de Grand-Bassam, Kakou Innocent Anzouan, administrateur principal des Services financiers, directeur de cabinet du président du Conseil

économique et social, membre du comité directeur du Parti. En raison de la forte personnalité de leur nouveau maire, les Bassamois reporteront sur lui, sans restriction, tous leurs espoirs de voir renaître, au long des prochaines années, ce cher vieux Bassam. Ils auraient d'ailleurs tort d'en douter : la Côte-d'Ivoire n'a-t-elle pas, dans ses anciennes croyances, un vieux fonds de sorcellerie et de magie ? On peut y croire. De toute façon, il reste le doigt de Dieu qui, lui, a déjà donné le pétrole !

Enfin, pour clore cette dernière période, le centre culturel J.-B. Mockey, réalisé dans une des deux anciennes halles de Grand-Bassam, est inauguré officiellement, le 19 décembre 1981, témoignage insigne à la mémoire de l'ancien maire disparu.

GRAND-BASSAM, le 31 décembre 1981

Dépôt légal - Editeur 354 du 11 juin 1982.

[49]
GRAND-BASSAM
PATRIE DE

Lamine TOURÉ (1901)
H. C. VARLET (1915)
Léon Maurice ANOMA KANIE (1920)
Jeanne GERVAIS (1922)
Joseph ALLOU BRIGHT (1927)
Gladys ANOMA (1930)
Joseph MIEZAN-BOGNINI (1930)
Elisabeth NIOUPIN AMA (1942)
Anne KAKOU DIOP (1943)
Etc.

[50]
BIBLIOGRAPHIE

ABLE (Abbé Jean-Albert), Histoire et tradition politique du pays Abouré. — Imprimerie Nationale, Abidjan, 1978, 447 P-photos, cartes.

Aspects des départements et des sous-préfectures. — République de Côte d'Ivoire - Ministère de l'Information, Sous-Direction de la Documentation Générale et de la Presse, Abidjan, 1968.

BORREMANS (Raymond), Dictionnaire encyclopédique de l'Afrique Occidentale francophone. Tomes : Côte-d'Ivoire et Haute-Volta (en cours). — Grand-Bassam.

CHAILLEY (Commandant Marcel), Histoire de l'A.O.F. — Édit. BERGER-LEVRAULT, Paris, 1968, 580 p., cart., photos.

CORNEVIN (Robert), Histoire de l'Afrique. Tome II. — Payot, Paris, 1966, 638 p.

DADIÉ (Bernard), Légendes et poèmes. — Édit. SEGHERS, Paris, 1966.

DADIÉ (Bernard), Les jambes du fils de Dieu. — CEDA-HATIER, 1980.

DIABATÉ (Henriette), Marche des femmes sur Grand-Bassam. — N.E.A., Abidjan, 1975.

DUBOC (Général), L'Épopée coloniale en A.O.F. — Édit. Edgar Malfère, Paris, 1966, 400 p., cartes.

GANGAN (Guy) et EKANZA (Simon-Pierre), La Côte-d'Ivoire par les textes. — N.E.A, Abidjan, 1978, 237 p., cart., photos.

Grand-Bassam - Bingerville - Abidjan : Recherche d'une capitale. — Ministère de l'Intérieur. Archives Nationales, 1974, 47 p.

JANVIER (Geneviève), Bibliographie de la Côte-d'Ivoire. Science de l'Homme. — Université d'Abidjan, 1973, 431 p.

MARTY (Paul), Études sur l'islam en Côte-d'Ivoire. — Paris, Édit. Ernest LEROUX, 1922, 496 p., photos.

MOUEZY (RP. Henri), Assinie et le royaume de Krinjabo. — Larousse, Paris, 1942, 2^e édition, 1953, 286 p., photos.

RETORD (Georges L. A.), La Publicité en Côte-d'Ivoire. — Communication audiovisuelle n° 4. Université nationale de Côte-d'Ivoire. Centre d'enseignement et de recherche audio-visuels.

SEMI-BIZAN, La politique coloniale des travaux publics en Côte-d'Ivoire (1900-1940). — Annales de l'Université d'Abidjan 1373. 1874, série I, tome II, Histoire, 359 p.; cart., croq., schem., diagr., photos XXV annexes, bibliogr.

SURGY (Albert de), Les pêcheurs de la Côte-d'Ivoire. Tome II : les pêcheurs lagunaires. — IFAN, Côte-d'Ivoire, 1965, 144 p., cart., nombreux tabl., photos.

WONDJI (Christophe), « La fièvre jaune à Grand-Bassam (1899-1903) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1972, n° 215, pp. 205-239.

Interview de :

Monsieur Joachim Diogo, ancien comptable à la B.A.F.(1923-1930).

[52]
INDEX DES RÉALITÉS BASSAMOISES

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Chaîne Avion (2) Libanais (2)

ALIMENTATION (volailles et porcs)

2 sociétés (quartier Impérial)

ARTISANAT

En dehors du centre artisanal d'art de l'O.N.A.A., spécialisé dans les arts traditionnels, les artisans sont très nombreux à Grand-Bassam :

BIJOUTIERS

(production dirigée sur Abidjan)

COIFFEURS

CORDONNIERS

ÉBÉNISTES

ÉLECTRICIENS

FORGERONS - FERRONNIERS

FRIGORISTES

HORLOGERS (réparations)

IVOIRISTE (sculpteur)

MAÇONS

MÉCANICIENS

MENUISIERS

PEINTRES (mentions spéciales pour l'atelier d'art du peintre Michel Kodjo et les baticks d'art de M^{lle} Catherine POIRIER).

PHOTOGRAPHES

PLOMBIERS

RÉMOULEURS

SCULPTEURS SUR BOIS

(de l'armoire au couvert cultuel)

TAILLEURS

TEINTURIERS

(à l'indigo)

TISSERANDS

VANNIERS (rotin et bambou)

AMBULANCE (v. SANTÉ)

ASSEMBLÉE DE DIEU (Église évangélique)

AUTO-ECOLE

AUTOMOBILE (pièces détachées)

AVICULTURE (volailles)

BANQUE (S.G.B.C.I.)

BARS - RESTAURANTS

ASSOYAN

L'IMPERIAL

LA PAGAIE

LA PAILLOTE

PETIT BAR

LE VIET-NAM

et de nombreux petite établissements tels les tontons GASTON, LÉON, MARCEL, L'ESTOMAC D'ABORD, C'EST MOINS CHER, l'U.S.G.B., BASSAM EST GRANDE, etc. divers maquis.

BOISSONS

BRACODI
SALIBRA
CAVE

BOULANGERIES (2)
BUS (Bassam - quartier ARRAS)
CHATEAU D'EAU
COMMISSARIAT DE POLICE
CONTRÔLE DES PRODUITS
CULTES : catholique, protestant, harriste, islamique
DISPENSAIRES (v. SANTÉ)
DOCTEURS (v. SANTÉ)
EAU COURANTE (SODECI)
EAUX ET FORÊTS (Poste forestier)
ÉLECTRICITÉ (E.E.C.I.) (220-360 volts provenant du barrage d'Ayamé)
ÉLEVAGE (volailles, moutons)

ENSEIGNEMENT

Écoles primaires, C.E.G., cours complémentaire, Lycée, CAFOP.
Collège Robert LÉON
École privée catholique
Patronage Mgr René KOUASSI, internat-externat, C.E. 1, C.M. 2.
École maternelle.
École coranique (à Impérial)
ESSENCE (plusieurs stations)
FOYER FÉMININ
GARAGES (réparations véhicules)
GENDARMERIE NATIONALE
GRANDES ENDÉMIES
HALLES (marchés couverts)
HÔPITAL (v. SANTE)

HÔTEL

L'IMPÉRIAL

HÔTELS AVEC PISCINES

LA PAILLOTE
LA TAVERNE BASSAMOISE

INDUSTRIES

SCIERIE (SCAF)
STRATOS (marbre de synthèse)

INSPECTION FORESTIÈRE

(Inspection des végétaux)
INSPECTION PRIMAIRE
INSPECTION DES PRODUITS
KIOSQUE À JOURNAUX ET REVUES
LIBRAIRIE-PAPETERIE
MAIRIE

MAISON D'ARRÊT
MATERNITÉ (v. SANTÉ)
MISSION CATHOLIQUE
PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR (Bassam)
PAROISSE SAINT-ANTOINE (Moossou)
COUVENT DES SŒURS DE LA CONGRÉGATION N.-D. DE LA PAIX (Moossou)
PATRONAGE
MOSQUÉES
ORPHELINAT NATIONAL DES FILLES
PDCI-RDA (section)
PERCEPTION
PHARMACIES (2)
POMPES FUNÈBRES
PHILHARMONIE « Jeanne D'ARC » (à Moossou)
POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
(automatique avec Abidjan, interurbain et urbain)
POSTE VÉTÉRINAIRE
PRESSING
PRODUCTION ANIMALE (secteur)
QUINCAILLERIES (2)
RADIO-TÉLÉVISION (Antenne)
et nombreux dépanneurs.
RESTAURANTS
(v. BAR RESTAURANTS)

SANTÉ

HÔPITAL

DOCTEURS

PÉDIATRE
MATERNITÉ
DISPENSAIRES (Bassam et Moossou)
P.M.I. [Protection maternelle et infantile]
AMBULANCE
GRANDES ENDÉMIES
Service de SANTÉ SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
PRIVE : Cabinet médical (médecine Générale) à Impérial

SCIERIE (SCAP)
SECTEUR AGRICOLE
SODECI (station de pompage)
TAXIS (toutes directions)

ADDENDA (1982)

CENTRE DE PRODUCTION CÉRAMIQUE DE GRAND-BASSAM
Bar Restaurant : LE FRANCE
Hôtel Restaurant : LE WHARF

Voir Grand-Bassam, première capitale de la Côte-d'Ivoire,
par le texte et par l'image

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Grand-Bassam.pdf